

LA SEMAINE AFRICAINE



www.lasemaineafricaine.info

N° 4179 du Vendredi 26 Mai 2023 - 71^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 660.75.86 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

INFRASTRUCTURES

Le Chef de l'Etat a lancé les travaux de construction de la route Ouesso-Pokola



Le lancement des travaux par le Président Denis Sassou-Nguesso (P.3)

CELEBRATION DES 140 ANS DE L'EVANGELISATION DU CONGO DANS LA PESO

Mgr Miguel Angel Olaverri a ordonné 4 diacres et 6 prêtres



Les archevêques et évêques du Congo avec le ministre Jean-Marc Thystère Tchicaya et Mme le Maire de Pointe-Noire (P.9)

EDITORIAL

140, deuxième !

CANAL+

FESTIVAL DE CADEAUX !

★ LE DECODEUR HD ★
1 000 FCFA TTC*
~~5 000~~ FCFA TTC*
★ A PARTIR D'EVASION ★

POUR TOUT REABONNEMENT
★ **15 JOURS OFFERTS*** ★
A TOUT CANAL+

92 92
CANTONNEMENT LOCAL
CANTONNEMENT LOCAL
CANAL+ CONGO

PORT AUTONOME DE POINTE-NOIRE

De potentiels investisseurs turcs en prospection

Après une rencontre avec le président de la République Denis Sassou-Nguesso à Oyo, dans le département de la Cuvette, des investisseurs turcs du groupe Albayrak ont visité le Port autonome de Pointe-Noire le vendredi 19 mai dernier. Cette visite visait à développer un projet d'ensemble dans le plus grand port en eau profonde d'Afrique Centrale. La délégation turque est conduite par Ahmet Albayrak, PDG du groupe éponyme. Au port, elle a été accueillie par Séraphin Balhat, directeur général du Port autonome de Pointe-Noire.

Les investisseurs turcs ont eu une séance de travail avec le directeur général du Port autonome de Pointe-Noire, où un seul sujet a été abordé sur les stratégies du partenariat entre les deux structures et comment faire pour développer ensemble le Port autonome de Pointe-Noire. Cela a été le but principal de cette visite.

Le Groupe Albayrak, qui a été conduit par son président directeur général, a tenu à rencontrer les responsables du Port autonome de Pointe-Noire en vue de s'enquérir des opportunités d'affaires qu'offre cette plateforme portuaire.

Porté sur les fonts baptismaux en 1952, le groupe Albayrak est de plus en plus dans les activités de la gestion portuaire, des



Le DG du Port autonome de Pointe-Noire et celui du groupe Albayrak

transports publics, de la gestion des déchets et de l'immobilier.

Dans son mot d'accueil, le directeur général du Port autonome de Pointe-Noire a souhaité la bienvenue à la délégation turque conduite par son président directeur général et il a remercié Ahmet Albayrak pour avoir voulu visiter le Port autonome de Pointe-Noire. Il a invité le Groupe Albayrak à élaborer,



Pendant la séance de travail



Photo de famille

très rapidement, le projet de partenariat selon les besoins de la demande du Port de Pointe-Noire.

Le président du Groupe Albayrak a précisé que son groupe a une capacité qui pourrait investir dans le Port autonome de Pointe-Noire pour son développement et pour l'extension des infrastructures portuaire au sein du Port. Il a fait comprendre

au directeur général du Port de Pointe-Noire que leurs intentions se réconcilient. C'est pour cela qu'ils sont venus.

Après la séance du travail, la délégation des investisseurs turcs a eu droit à une visite guidée autour des quais, des zones de stockage, plus particulièrement du terminal à conteneurs.

POINTE-NOIRE

Une délégation de la Banque mondiale a visité le Port

Une délégation de la Banque mondiale conduite par Dahlia Khalifa, directrice régionale de la Banque Mondiale, a effectué une visite de travail le mardi 15 mai dernier au Port autonome de Pointe-Noire. Une visite qui ouvre d'éventuelles opportunités d'investissements dans le pays. La délégation a été reçue par Serge César Bouya, directeur adjoint du Port autonome de Pointe-Noire, représentant le directeur général.

Se rendre compte du fonctionnement de l'infrastructure pour y apporter une contribution d'amélioration et de fonctionnement : tel a été l'objectif affiché de cette visite. Le Port autonome de Pointe-Noire, est un port d'accès facile qui offre d'excellentes conditions d'approche et reçoit 24 heures sur 24, sans interruption, des navires pouvant atteindre 366 m de long avec un tirant d'eau maximum de 16,00m.

Par ailleurs son balisage de nuit est assuré par la bouée lumineuse d'atterrissage signalant l'entrée du chenal, les bouées lumineuses latérales du

chenal et les feux de la passe d'entrée.

Dans son mot de bienvenue, le directeur adjoint a remercié cette délégation qui, par sa présence, pourrait inciter les investisseurs économiques du Congo.



Les responsables du Port et les membres de la délégation de la Banque mondiale

Un film documentaire de la présentation du Port a été projeté à la délégation. Ce film retrace l'histoire du Port pour une idée sur les infrastructures d'accueil des navires, les infrastructures d'accueil des marchandises, les statistiques portuaires, etc.

La délégation s'est ensuite rendue au Terminal à quai du Port autonome de Pointe-Noire afin de se faire une image réelle de la structure.



Le directeur adjoint du Port prononçant son mot de bienvenue



Au terminal à quai du Port

INFRASTRUCTURES

Le Chef de l'Etat a lancé les travaux de construction de la route Ouessou-Pokola

Le Président Denis Sassou-Nguesso a procédé le 20 mai 2023 à Mokeko, dans le département de la Sangha, au lancement des travaux de construction de la route Ouessou-Pokola, longue de 57 km. En présence du Premier ministre, Anatole Collinet Makosso; des membres du Gouvernement; des parlementaires, des ambassadeurs et chefs de missions diplomatiques; le préfet du département de la Sangha, Gilbert Mouanda-Mouanda; le Président du Conseil départemental de la Sangha; Mme la Sous-Préfète du district de Mokeko, Odile Kinzénzé Kossa; le vice-président de la BDEAC (Banque de Développement des Etats d'Afrique Centrale), Jean Paterné Megne Ekoga; le délégué général aux Grands Travaux, Oscar Otoka; le directeur de la société China Road And Bridge Corporation (CRBC), adjudicataire du projet.

Ambiance électrique et festive sous l'accompagnement des danses folkloriques et tradi-modernes assurées par les groupes locaux et l'orchestre Bana Poto-Poto. Tel était le décor qui a meublé cette cérémonie à laquelle la population venue des différents districts du département de la Sangha a répondu massivement aux côtés de quelques partis politiques et associations qui ont mobilisé leurs militants: le PCT, le MAR, le RDPS, le RC, le Club 2002 et l'IPPC de Jean Philippe Ngakosso. Sur leurs tee-shirts et banderoles, on pouvait lire: «Merci pour la réalisation du vieux rêve de nos ancêtres»; «La Sangha dit merci au bâtisseur». On notait aussi la présence des ressortissants de la RDC, de la RCA et du Cameroun.

D'un coût total estimatif de 88 892 360 939 F.CFA, entièrement financés par la BDEAC, les travaux d'aménagement et de bitumage du premier module du corridor 13 en territoire congolais seront réalisés par l'entreprise CRBC, dans un délai prévisionnel fixé à 36 mois. Les missions de contrôle et de surveillance seront assurées par le groupement CIRA-COTEXA et les services techniques de la Délégation générale aux grands travaux (DGGT) qui en assurent la maîtrise d'œuvre publique.

Le futur tronçon Ouessou-Pokola, long de 47 km, comprendra la construction du pont sur la Sangha (615 m, le plus long du Congo devant celui sur le Kouilou, 394 km, et le Niari, 355 km). Le tracé de la route va rencontrer une vasière qui fera l'objet d'un autre pont de 170 m, et une sorte d'île de 6 km. Cette route fait partie du corridor 13 qui doit relier le Congo à la RCA, en passant par les localités de Pokola, Enyéle et Bétou, pour atteindre Gouga à la frontière avec la RCA.

Compte tenu de sa longueur (1.310 km, sans compter les voiries et pénétrantes), cette route a été divisée en 17 lots, dont sept au Congo, neuf en RCA et Un au Tchad. Cinq cent quatre (504 km), est donc la longueur totale de la route Ouessou-Pokola-Gouga, laquelle, une fois aménagée, se greffera à la dorsale Pointe-Noire-Ouessou qui offre déjà un linéaire de 1300 km de chaussée bitumée.

Assise sur une plateforme de 11,50 mètres, la chaussée, classée dans la catégorie des structures souples, règnera sur une largeur de 7.50 mètres;



Les officiels

elle sera bordée des accotements de 2 x 2.0 mètre et comportera un corps de chaussée dimensionné pour supporter un trafic moyen journalier annuel de 1000 véhicules/jour. Le corps de chaussée offrira en couche de fondation, une grave latéritique litho-stabilisée de 22 centimètres d'épaisseur; en couche de base, une grave bitume de 10 à 12 centimètres d'épaisseur, le tout couronné par un revêtement en béton bitumineux de 6 centimètres d'épaisseur, et



Le lancement des travaux



Le Chef de l'Etat recevant les attributs ancestraux

un concassé 0/31,5 pour les accotements revêtus d'un enduit superficiel bicouche. 318 ouvrages hydrauliques de types dalots et 22 ponts seront construits sur l'ensemble du tracé.

Pour accompagner le projet, des aménagements connexes additionnels sont envisagés à savoir: la construction d'un poste de contrôle faunique et forestier; la construction de six forages d'eau dans les villages situés le long de la section; la construction des écoles comportant des blocs de 2 salles et 3 salles de classe, un bloc administratif et un logement du directeur avec, chacune, un mur de clôture; la construction d'un centre multifonctionnel pour les femmes; la construction d'un centre multifonctionnel pour les jeunes; la construction d'un centre de santé intégré; la construction d'un marché de 4 blocs avec clôture; la construction d'un séchoir à manioc.

«Les trois ouvrages d'art majeurs à construire sont dotés d'une structure mixte constituée des poutres métalliques surmontées d'une dalle de hourdis en béton armé. La dalle en béton armé du tablier, portée par deux poutres métalliques de 3,6 m de hauteur, a une épaisseur de 25 cm», a précisé Oscar Otoka, dans sa présentation technique de l'ouvrage.

Il a indiqué que la route sera équipée de 7.600 mètres linéaires de glissières de sécurité en GBA. «Elle sera marquée par 86 000 mètres linéaires de signalisation horizontale en bande de peinture blanche retro-réfléchissante et 1.014 panneaux du système de signalisation verticale. Dix bornes penta kilométriques marqueront et informeront les usagers de la route des sections traversées».

Sur le volet environnemental, «il sera mis en œuvre un plan de gestion environnemental et

social à travers lequel, les populations et les usagers de la route seront sensibilisés. Une sensibilisation particulière des ouvriers et des populations sur les infections sexuellement transmissibles Vih-Sida sera au rendez-vous. Des activités de reboisement par la plantation d'arbres seront menées»,

a expliqué le délégué général aux Grands Travaux.

Pour le vice-président de la BDEAC, c'est un projet intégrateur qui permettra à la RCA et la République du Tchad d'avoir une alternative d'accès à la mer, par la voie ferrée, la voie routière et fluviale.

Dans le cadre de cette première phase du projet, la BDEAC a consenti à l'Etat congolais un concours de 99 milliards 700 millions de FCFA. Par cette route, le Chef de l'Etat œuvre à poser, à partir de Ouessou, les jalons du désenclavement de la Likouala et atteindre la frontière avec la RCA. C'est une route d'intérêt communautaire qui vient, selon Jean Jacques Bouya, concrétiser «l'ambitieux programme d'investissements que le Gouvernement exécute en vue d'améliorer la connectivité nationale».

Par ce projet fédérateur dont Mokeko est le berceau, a-t-il poursuivi, «cette partie du pays verra passer et héberger, mil et un convoi, pas moins qu'il verra se tricoter mil et une culture, de sorte que la Sangha et la Likouala cessent de constituer des points bloquants du corridor».

A préciser que le 22 mai, le chef de l'Etat a procédé à la mise en service de la centrale hybride d'Impfondo pour améliorer le cadre de vie de la population.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Editorial

140, deuxième !

Nous étions à Owando la semaine dernière, pour la première étape de la célébration de nos 140 ans d'évangélisation. La deuxième étape, dimanche passé, nous a conduit à Loango et à Pointe-Noire. Partout, il s'agit de mettre nos pas dans les pas des premiers missionnaires, les spiritains, qui portèrent l'évangile sur nos berges. Ils avaient quitté leurs terres lointaines, bravé les éléments, les incompréhensions et les hostilités de toutes sortes.

Aujourd'hui, nous nous disons chrétiens et nous nous prévalons de ce Christ qui nous a été porté à domicile ! Il y a 140 ans, les «Mon père», et les «Ma sœur», sans oublier les «Mon frère», dans une abnégation que certains ont du mal à comprendre et à considérer comme «seulement» désintéressée ; pataugeant dans les marais de Loango ou de Linzolo ; affrontant les moustiques et d'autres bêtes méchantes disparues, vinrent dans nos contrées au nom de la mission.

Dimanche dernier, Pointe-Noire et toute l'Eglise qui est au Congo ont rendu hommage. Bougie allumée, on s'est arrêté devant chaque tombe de missionnaire enseveli au cimetière de Loango. On a rendu grâce à Dieu pour ces intrépides de la foi dont l'Eglise d'aujourd'hui nous invite à imiter l'exemple jusqu'au dépouillement de soi. Il y a 140 ans, nous n'étions pas des chrétiens ; c'est-à-dire qu'il ne restait pas trace en nous du passage des premiers missionnaires dominicains au 16^e siècle.

Mgr Miguel Olaverri, l'archevêque de Pointe-Noire, nous invite à faire de ce 140^e anniversaire un temps de défis, de renouveau et de relance d'une évangélisation qui prenne la suite. Les premiers signes de ce renouveau sont d'ores et déjà visibles et inscrivent leurs marques dans la durée du futur. Il n'y a qu'à voir – à admirer ! – cette toute première université catholique du Congo de Liambou, annonciatrice des semences et des fruits de la continuation qualitative de nos engagements de baptisés.

Nous étions à Owando, puis à Pointe-Noire. Nous bouclerons notre périple missionnaire par Brazzaville. Nous découvrirons ou redécouvrirons les recoins qui reçurent les premiers grains de l'évangile, et verrons ce qu'ils ont donné. C'est une étape nécessaire d'introspection à laquelle viendra nous aider à réfléchir le Légit du Pape. Car, si catholique veut dire universel, c'est aussi parce que le catholique congolais est relié par sa foi, du sommet à la base, à toute l'Eglise à laquelle nous devrions être fiers d'appartenir.

Albert S. MIANZOUKOUTA

FIN DE MISSION DU FMI

Peut mieux faire

Conduite par Roland Kpodar, la mission du Fonds monétaire international (FMI) en République du Congo a pris fin le 19 mai 2023. Son objectif était de mener des discussions avec les autorités congolaises dans le cadre de la troisième revue du Programme de facilité élargie de crédit (FEC). Pour le chef de la délégation, les discussions virtuelles devraient se poursuivre dans les prochains jours pour finaliser les détails de la mise en œuvre des politiques de réformes afin de parvenir à un accord au niveau des services du FMI.



Jean-Baptiste Ondaye avec la délégation du FMI

L'achèvement de la revue sera soumis à l'approbation du Conseil d'administration de l'institution financière. La délégation du FMI a fait des observations préliminaires dans le cadre des consultations périodiques sous forme de suivi de l'évolution économique du pays. Sur la base de ces observations, les services du FMI établiront un rapport sous réserve de l'approbation de la direction générale du FMI.

(Suite en page 5)



**ECOBANK CONGO S.A., au capital de FCFA
10 000 000 000**

**RCCM CG-BZV-07 B 559, Immeuble ECOBANK situé au
croisement des avenues Gouverneur Général Félix EBOUE
et Amilcar CABRAL, B.P. 2485, Brazzaville**

REPORT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Pour des convenances internes, il est porté à l'attention des Actionnaires que l'Assemblée Générale Ordinaire qui devrait se tenir le **vendredi 26 mai 2023 à 15 heures**, ne pourra pas avoir lieu à cette date.

Cette Assemblée Générale Ordinaire est donc reportée à la date du **23 juin 2023 à 15 heures** au même lieu indiqué.

L'Ordre du Jour et le projet de décisions de cette Assemblée n'ont subi aucun changement.

Toute la documentation relative à l'Assemblée Générale reste disponible pour consultation au siège de la société, 2ème étage Immeuble d'ECOBANK.

Brazzaville, le 22 mai 2023

Pour le Conseil d'Administration et P.o.


H. Chelgani MOUNGUENGUI NZAHOU
Secrétariat Général

Ecobank Congo

Croisement des Avenues Gouverneur Général Félix EBOUE et Amilcar CABRAL - Quartier de la plaine, Centre-Ville / B.P. 2485, Brazzaville

Tél: (+242) 05 200 62 62 / (+242) 06 719 01 01 - Email: ecobankcg@ecobank.com

www.ecobank.com

SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CAPITAL SOCIAL DE 10 000 000 000 FCFA - RCCM N°CG/BZV/07 B 559 NIU : M2007110001453148 NUMERO CNC 3014.
Numéro 5431/MEFB-CAB du 28/08/2007. Numéro 3-0011/EC/2022/CNEF

SEMINAIRE GOUVERNEMENTAL

«L'exécution du Programme du Gouvernement n'a pas été aisée», a reconnu Anatole Collinet Makosso

Ouvert le 15 mai 2023, le séminaire gouvernemental tenu sous le thème: «Auto-évaluation de l'exécution du Programme de l'action du Gouvernement», a été clos le 17 mai dernier par le Premier ministre Anatole Collinet Makosso.

Ce séminaire visait l'examen de l'exécution des 12 batailles que le Gouvernement avait pris l'engagement de mener, devant l'Assemblée nationale, le 21 juin 2021.

Les membres du Gouvernement ont, parlant de la COVID-19, estimé que le risque n'étant pas encore jugulé, la sensibilisation devrait se poursuivre. Le Gouvernement soumettra, d'ici peu, au Parlement son rapport sur la gestion des Fonds COVID-19, comme le prévoit la loi sur l'état d'urgence.

Des recommandations ont été faites pour une poursuite rationnelle et progressive des travaux d'achèvement des hôpitaux en chantier, y compris l'hôpital d'instruction des armées.

Le Gouvernement a, en outre, reconnu que le resserrement des conditions d'accès aux ressources sur les marchés internationaux des capitaux a fortement réduit les capacités de mobilisation des financements, rendant impératif un ajustement des ambitions en fonction des capacités réelles du pays à mobiliser des financements.

Il a également pris conscience de l'insuffisance des ressources qui ont été affectées à l'exécution du Programme nationale de développement (PND). Pour le Gouvernement, la diversification économique hors secteur pétrole demeure une option irréversible qu'il va falloir poursuivre. «Tout doit être mis en œuvre pour opérationnaliser les zones économiques spéciales», a-t-il par ailleurs indiqué.

A la question de l'entretien routier, les membres du

Gouvernement se sont accordés sur la nécessité d'abonder suffisamment le Fonds routier à un niveau permettant d'entretenir convenablement les infrastructures aménagées en vue de les protéger contre les effets de la rigueur du climat pluvieux du pays. «La nécessité de montée en puissance du génie militaire a été soulignée, notamment pour faciliter les in-



Les membres du Gouvernement et les partenaires techniques

terventions dans la construction et la maintenance des pistes rurales, dans l'hydraulique et l'électrification villageoise», ont-ils relevé.

Déplorant l'état dans lequel se trouvent les infrastructures sportives, l'option a été prise de les confier en gestion déléguée (concession) à des partenaires à rechercher.

La question de la création d'un poste de conseiller en charge de la diplomatie économique dans les ambassades a fait l'objet d'une réflexion à mûrir. Les membres du Gouvernement ont reconnu que le fonctionnement des ambassades requiert un fonctionnement adéquat pour disposer d'un appareil diplomatique répondant aux ambitions du pays et à la dimension de sa



Anatole Collinet Makosso.

diplomatie.

Les séminaristes ont été également informés de la création prochaine de la radio-télévision du Bassin du Congo. Ils ont, en outre, suivi une communication du Prof. Grégoire Léfouoba sur la problématique relative à la construction d'une conscience nationale qui, selon lui, doit être une hantise constante.

En clôture du séminaire, Anatole Collinet Makosso a reconnu que l'exécution du Programme d'action du Gouvernement n'a pas été aisée, «malgré la bonne volonté que nous y avons mise, et ce du fait d'événements extérieurs à notre pays et de certains cas de force majeure», a-t-il dit.

Pour lui, «la principale contrainte provenant de la réduction

drastique des financements que nous espérons mobiliser, a contraint à la nécessité de nous ajuster en fonction de nos capacités réelles dont ce séminaire nous a permis de prendre la mesure, tout en restant fidèle au cap fixé par le Président de la République dans son projet de société, «La marche vers le développement».

S'adressant aux membres du Gouvernement, il a dit: «Il reste à chacun de nous, de poursuivre sans complexe et sans complaisance le travail en ayant à l'esprit la transversalité de nos missions, la collégialité de notre équipe et la cohérence de notre action».

Cyr Armel YABBAT-NGO

FIN DE MISSION DU FMI

(Suite de la page 3)

Ce rapport sera soumis à l'examen et à la prise de décision de son Conseil d'administration. La délégation du FMI s'est félicitée de l'engagement renouvelé des autorités congolaises à mettre en œuvre les politiques nécessaires pour préserver la stabilité macroéconomique, promouvoir une croissance durable et inclusive, et consolider les progrès dans la réduction des vulnérabilités de la dette.

Selon les fonctionnaires du FMI, des progrès ont été réalisés au cours de la mission dans les discussions sur les mesures politiques visant à remédier aux dérapages budgétaires antérieurs et à faire avancer les réformes structurelles clés. Les priorités comprennent la création d'un espace budgétaire, notamment en stimulant la

mobilisation des recettes intérieures par la rationalisation des exonérations fiscales, en particulier dans le secteur de l'énergie; en rationalisant les subventions aux carburants, tout en renforçant les mesures d'atténuation pour aider les plus vulnérables; et en donnant la priorité à des dépenses sociales plus larges et à des dépenses de développement essentielles.

Ils ont suggéré que la mise en œuvre rapide et décisive de ces politiques et réformes pour que le pays parvienne à consolider sa position budgétaire, à orienter les dépenses vers les besoins sociaux et les infrastructures essentielles, à maintenir la dette publique à des niveaux viables et à fournir une base solide pour une économie plus forte et plus diversifiée.

La délégation du FMI a réaffirmé que la reprise post pandémie s'est ac-



Les cadres du ministère des Finances pendant la rencontre

celérée en 2022 avec une croissance économique estimée à 1,7%, tirée principalement par le secteur non pétrolier. La consommation et l'investissement ont été stimulés par les dépenses publiques et l'augmentation des activités dans l'agriculture, l'industrie manufacturière et les services.

La production pétrolière s'est contractée en raison de problèmes d'équipement dans certains grands

champs. L'inflation alimentaire est restée élevée, entraînée par l'augmentation des coûts d'importation. Les prix mondiaux élevés du pétrole ont aidé le compte courant du pays, mais les coûts plus élevés des importations de carburant ont été subventionnés par le Gouvernement, creusant ainsi le déficit budgétaire non pétrolier de 2022.

Philippe BANZ

COUP D'OEIL EN BIAIS

Recensement général de la population:

la notion d'«ethnie» heurte

Le recensement général de la population et de l'habitation (RGPH) que tout le monde attendait se poursuit dans le pays. Mais le hic, c'est que depuis son lancement, l'opération avance à pas de tortue. Et les personnes recensées sont soumises à un questionnaire jugé par certains trop "sensible", notamment la question de l'origine ethnique. «Comment peut-on, au moment où on fait appel à l'unité nationale qui a trop souffert avec toutes les conséquences connues, se préoccuper de l'identité ethnique des habitants comme à l'ère de la colonisation?», s'interroge certains Congolais.

Un énième accident meurtrier de la route provoqué par Océan du Nord

Un nouvel accident mortel impliquant la société de transport interurbain ayant le parc autobus le plus fourni du pays, Océan du Nord, s'est produit lundi 22 mai à Kintélé, au nord de Brazzaville, dans le département du Pool. L'autobus de cette société a percuté violemment un camion remorque de Bralico, chargé d'une cargaison de boisson, qui s'est retrouvée les roues en l'air. Sa cabine n'est plus qu'un amas de ferraille. Selon le Troubadour, la cause serait un dépassement mal négocié par le bus d'Océan du Nord. Le bilan fait état d'un mort, le chauffeur du camion remorque. Celui d'Océan du Nord a pris la clé des champs. Tous les passagers à bord sont, Dieu merci, indemnes. Mais désormais, l'évocation du nom d'Océan du Nord fait peur.

Naufrage d'une embarcation de fortune: deux morts

Le vendredi 19 mai 2023 vers 11h, une embarcation de fortune surchargée de marchandises a fait naufrage sur le fleuve Congo, dans le port d'un concessionnaire. On a enregistré deux morts par noyade, un mécanicien et une passagère. L'un des corps n'a été repêché que vers 18 heures. Trois autres personnes ont survécu, grâce à la police qui était appuyée par une unité de la marine.

Les infatigables écrivains des murs

Ils ne se lassent pas. Ils assaillent les murs publics, les salles de classe, les abribus et autres espaces d'écrits. Certains écrits sont malsains et mal colorés (avec du charbon, parfois avec des matières fécales). Personnes n'est là pour secourir les pauvres murs qui crient douleur. A qui tendre la perche pour punir ces vandales ?

A Mayoko, on se plaint de l'exploitation sauvage de la forêt

La forêt est l'une des richesses du département du Niari depuis la colonisation. Mais son exploitation sauvage a fini par exaspérer les habitants de ce département. Ceux de Mayoko, par exemple, sont en colère contre les entreprises chinoises qu'ils accusent de braconnage des espèces protégées, de prédation sur les ressources minières, de trafic de bois précieux, etc., bref, de ne pas respecter les termes de référence des cahiers de charges. D'où, une exploitation sauvage de la forêt qui, à la longue, risque de provoquer la désertification des zones forestières.

Tarifs d'abonnement

Congo		182 Euros
6 mois		Autres pays d'Afrique
Retrait sur place:	15.600	96 Euros
Expédié:	23.400	192 Euros
1 an		Europe
Retrait sur place:	31.200	96 Euros
Expédié:	46.800	192 Euros
France, Afrique, Francophone		Amérique-Asie
	91 Euros	100 Euros
		200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire. e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

INDUSTRIES EXTRACTIVES

Vers une entrée en phase exploratoire du projet Mboukoumassi

Pour l'économie congolaise, une lueur d'espoir pourrait venir des gisements de potasse de la réserve de Mboukoumassi (dans la sous-préfecture de Loango). Le projet, piloté par la société chinoise Luyuan des mines Congo qui prévoit d'extraire quelque 2 millions de tonnes de minerai par an en phase I, progresse à pas de géant vers une entrée en exploitation. De quoi faire du Congo un pays référence dans le domaine de l'extraction des sels de potasse.



Le ministre d'Etat Pierre Oba et les responsables de la société Luyuan des mines Congo

Le projet Mboukoumassi est une aire de 1200 km² située aux alentours de Mpili, à environ 35 km de Pointe-Noire. Ses réserves s'élèveraient à plus du milliard de tonnes. La dernière réunion technique avant le lancement des travaux souterrains (technique idéale envisagée pour l'exploitation de ces gisements) s'est tenue le samedi 20 mai à Brazzaville sous l'autorité du ministre des Mines et de la géologie, Pierre Oba. Elle a permis d'en savoir plus sur toutes les facilitations sollicitées par la société chinoise afin de travailler en toute légalité, et le calendrier d'implantation de l'ouvrage. «Je tiens

à saluer les efforts consentis par le ministre des Mines et le gouvernement congolais pour l'obtention de certaines autorisations qui nous permettent de mener nos activités dans le respect des lois et règlements en vigueur en République du Congo. Les procédures concernant les autres autorisations sont sur le point de se terminer», a déclaré Liu Jin, directeur général adjoint de Luyuan des mines Congo. Qui a, ensuite, ardemment défendu l'ambition de la société de démarrer la phase de construction des infrastructures souterraines en juin 2023. «Cette phase sera terminée en 2025. L'an-

née 2026 sera consacrée aux essais de production. Enfin la phase de pic de production de 2 millions de tonnes sera atteinte en 2027», a résumé Hilaire Elenga, conseiller au contrôle et suivi des entreprises et groupements miniers. Pour Luyuan et toutes les parties prenantes, y compris l'Etat congolais, l'avenir s'annonce radieux quand on sait que les engrais potassiques sont de plus en plus demandés. «L'enjeu est mondial en raison de l'importance de ce minerai dans la fabrication des engrais nécessaires pour la production agricole», a soutenu le ministre d'Etat Pierre Oba. «Ce gisement est non seulement de classe mondiale, mais aussi et surtout, c'est un minerai de qualité», a-t-il ajouté.

Des emplois par milliers

Ce gisement va accroître la richesse du Congo et permettre de générer des milliers d'emplois. Le Directeur général des mines, Fiacre Urbain Opa, assure «qu'il y aura des emplois pour toutes les catégories sociales, de l'ouvrier au cadre supérieur.» Le projet va mobiliser un peu plus de 1500 emplois directs. Un chiffre qui pourrait être doublé selon l'évolution du projet. Il ne reste plus qu'à espérer, a dit le ministre des Mines Pierre Oba, qu'on ne fasse pas perdre plus de temps à la société Luyuan des mines Congo.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

BANQUE

Les actionnaires de la BGF Bank Congo ont le sourire

L'année 2022 a été faste pour la BGF Bank Congo. En effet, le président directeur général du groupe, Henri Claude Oyima, a annoncé aux actionnaires qu'ils vont se partager un dividende de 15 milliards de francs CFA, résultant de l'excellent résultat de l'année 2022. C'était au cours de l'assemblée générale mixte placée sous le haut patronage du président du Conseil d'administration, Jean Dominique Okemba, qui s'est tenue lundi 15 mai 2023 au siège social de la banque, à Brazzaville.



Jean-Dominique Okemba et le PDG Henri Claude Oyima

L'assemblée générale avait pour but l'approbation des comptes de l'année écoulée et l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022. Les actionnaires ont pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'administration concernant les activités de BGF Bank Congo, de l'ensemble des rapports des commissaires aux comptes pour l'exercice concerné, ainsi que des textes de résolution. Le PDG du groupe a indiqué qu'au 31 décembre 2022, les comptes de BGF Bank Congo font ressortir : un total bilan de plus de 566 milliards de francs CFA ; 75 millions de francs CFA de fonds propres ; un résultat net consolidé de 9 milliards de francs CFA. «Ça montre la capacité de la banque à poursuivre son développement et à accom-

pagner de manière forte ses clients», a-t-il commenté. Après approbation des comptes, l'Assemblée générale «a décidé de distribuer des dividendes de 15 milliards de francs CFA», conformément à la décision de la Commission bancaire portant levée de la distribution de dividende. De quoi donner le sourire aux actionnaires. Cela témoigne, a dit le PDG, que «c'est une banque qui est prospère». L'Assemblée générale s'est ensuite réunie en session extraordinaire, pour décider de l'augmentation du capital social de la banque. De 30 milliards initialement, il est chiffré actuellement à 50 milliards de francs CFA. «Cette opération participe à l'accélération du développement de notre banque et impactera, naturellement, notre capacité à accéder à de nouveaux investisseurs, voire d'améliorer la valeur de

nos actions, y compris de faire rentrer des tiers au capital de notre banque», a déclaré Jean-Dominique Okemba, président du Conseil d'administration. Dans cette optique, Henri Claude Oyima a également présenté les perspectives du plan stratégique annuel, dit «Mbongwana», qui est déjà en marche depuis le 1er janvier 2023. «Ce plan, tel qu'il a été fait reste lucide, concret et pragmatique», a-t-il dit. BGF Bank Congo est présente depuis 23 ans au Congo. Il semble qu'elle a aujourd'hui encore plus de moyens financiers que par le passé. «Faites-nous confiance, venez avec vos projets, BGF Bank Congo vous accompagnera», a conclu le PDG du groupe à l'endroit des futurs clients ou actionnaires.

Jean ZENGABIO

MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès
ANNONCE LEGALE N°421/2023/BZ-C
INSERTION LEGALE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours : cette procédure concerne les immeubles suivants

N°	N°de réquisition	REFERENCES CADASTRALES	QUARTIERS	Arr /Dpt	REQUERANTS
1	30002 du 06-04-23	Sect CH, bloc 12 ; Pile 07bis ; Sup : 485,22m ²	RUE MOTOLI RIGOBERT (Q. MASSENGO)	9-BZV	OBA APOUNOU ELENGA Exaucé Varnel
2	30093 du 06-04-23	Sect CH, bloc 12 ; Pile 07ter ; Sup : 538,53m ²	RUE MOTOLI RIGOBERT (Q. MASSENGO)	9-BZV	OBA APOUNOU Henrinel Marlon
3	29859 du 13-02-23	Sect P10, bloc 102 ; Pile 08 (ex.6) ; Sup : 379,29m ²	166, RUE MANGUENGUENGUE	5-BZV	Enfants ITOUA KOBO
4	29862 du 14-02-23	Sect -, bloc - ; Pile 2 ; Sup : 400,00m ²	QUARTIER 9 UNIVERSITE (KINTELE)	POOL	NTAKIRUTIMANA Ephrem
5	29478 du 02-12-22	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 400,00m ²	KINTELE	POOL	MOUELE-MASSANGA A. et MABETA KABI M. A.
6	29971 du 03-03-23	Sect P10, bloc 113 ; Pile 06 ; Sup : 658,80m ²	55, RUE ABOLO	4-BZV	AKOUALA MPORO Marcellin
7	30100 du 11-04-23	Sect A, bloc 2 ; Pile 4 ; Sup : 522,13m ²	KINTELE (QUARTIER STADE DE LA CONCORDE)	POOL	ANDZOUANA MBAN Fortuné Sothène
8	30099 du 07-04-23	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 1.600,00m ²	QUARTIER CAMPEMENT	POOL	OBOA née TABAKA Pétronille Blanche Laure
9	29975 du 10-03-15	Sect K, bloc 09 ; Pile 6 et 7 ; Sup : 920,00m ²	ROUTE DE LA FERME / QUARTIER 07 KANGUINI	CUVETTE	OBIE-ABOLI Sylvestre Jacob
10	29316 du 25-10-22	Sect -, bloc - ; Pile 6 ; Sup : 795,57m ²	QUARTIER 7 ISSOULI (KINTELE)	POOL	IKAPI Emma Constance
11	30061 du 30-03-23	Sect CK, bloc 9 ; Pile 16 ; Sup : 399,40m ²	DON BOSCO MASSENGO (QUARTIER 715 ITATOLO)	9-BZV	NTANI Alain
12	30124 du 14-04-23	Sect U, bloc 144 ; Pile 17 ; Sup : 486,89m ²	QUARTIER 601 NGOTALA-MPILA (EX. SIACIC)	6-BZV	INGANI Bertille Inès Nefer
13	30116 du 13-04-23	Sect AT, bloc 50 ; Pile 5 ; Sup : 366,11m ²	10, RUE LOCKO MISSAMOU (Q. NGAMBIO LA BASE)	7-BZV	OKOUA Ketsia Anne-Marie
14	28192 du 07-02-22	Sect -, bloc 24 ; Piles 1, 2, 7, 8, 9 et 10 ; Sup : 2.400,00m ²	VILLAGE ITATOLO (FAMILLE MOUHOUE)	7-BZV	ELENGA OKOGNA MOHEND
15	30079 du 04-04-23	Sect P7, bloc 11 ; Pile 13 ; Sup : 353,11m ²	28, RUE LOUOMO (MOUNGALI)	4-BZV	OBA Melanie Hortense
16	21592 du 20-05-20	Sect P6, bloc 71 ; Pile 10 ; Sup : 169,62m ²	173, RUE DES MARTYRS	5-BZV	EWENGUE Elysee Angela
17	30023 du 20-03-23	Sect P5, bloc 13 ; Pile 5 ; Sup : 284,30m ²	102BIS, RUE MASSOUKOU	4-BZV	HUANG GUANHUA
18	30089 du 06-04-23	Sect AT, bloc 14 ; Piles 24-25 ; Sup : 800,00m ²	93-95, RUE MANA MICHEL	4-BZV	CHAZARD Kevin Hassan
19	30120 du 14-04-23	Sect B, bloc 80 ; Piles 2, 3, 4 et 5 ; Sup : 2.500,00m ²	QUARTIER BOUGUI (EWO)	CUVETTE-OUEST	KHADIDJA Sadatine Anadjib
20	30147 du 20-04-23	Sect P10, bloc 134 ; Pile 08 (ex. 05) ; Sup : 247,87m ²	100, RUE NKOUMA	5-BZV	MEYALE Yannick Soudrey Christie
21	30017 du 17-03-23	Sect P12, bloc 163 ; Pile 13 ; Sup : 311,88m ²	13, RUE KONDA	6-BZV	Société Civile Immobilière JHONS
22	30126 du 14-04-23	Sect P9, bloc 75 ; Pile 09 (ex. 05) ; Sup : 308,03m ²	77, RUE LOUFOULAKARI	4-BZV	Moustapha DOUCOURE
23	30111 du 12-04-23	Sect P7, bloc 80 ; Pile 05 ; Sup : 328,07m ²	113, RUE BONGOU	4-BZV	OSSAKETO Alphonse Brice
24	30112 du 12-04-23	Sect P7, bloc 86 ; Pile 08 ; Sup : 261,94m ²	836, RUE MAYOMBE	4-BZV	OSSAKETO MIERE Glenn Erudit
25	30182 du 28-04-23	Sect P13C, bloc 150 ; Pile 5 ; Sup : 345,75m ²	5, RUE DJOUËLI (MOUKONDO)	4-BZV	NGUEIBILI Jean
26	29523 du 14-12-22	Sect P3, bloc 24 ; Pile 09 ; Sup : 444,26m ²	81, RUE BATÉKÉS	3-BZV	Société BEN'TSI ART et DECO SARL
27	29886 du 20-02-23	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 984,46m ²	QUARTIER CAMPEMENT	POOL	EGLISE WORLD MISSION AGENCY "Chapelle des Vainqueurs"
28	28990 du 27-07-22	Sect P13, bloc 169 ; Pile 17 ; Sup : 212,24m ²	46, RUE NTONKAMA (QUARTIER MOUKONDO)	4-BZV	KIAMBA Marie Flore Jacqueline
29	30056 du 28-03-23	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 1.479,21m ²	LIFOULA	POOL	DANGUI Dev-Sidney
30	28954 du 19-07-22	Sect : Zone Rurale ; Sup : 586.665,86m ² (56ha86a66ca)	VILLAGE IMBIMI (TERRE BA-MPOT)	POOL	EBONO Amedée
31	28956 du 19-07-22	Sect : Zone Rurale ; Sup : 561.949,60m ² (56ha19a50ca)	VILLAGE IMBIMI (TERRE BA-MPOT)	POOL	EBONO Amedée
32	30090 du 06-04-23	Sect BS, bloc 162 ; Pile 04 ; Sup : 321,20m ²	155, RUE MON PAYS (QUARTIER 610 MAMAN MBOUALE)	6-BZV	Enfants MOLOUMBA
33	29750 du 24-01-23	Sect BD4, bloc 207 ; Pile 11 ; Sup : 191,34m ²	156, RUE ARC-EN CIEL	9-BZV	NGOKOUBA Paul
34	17015 du 08-11-17	Sect -, bloc - ; Pile 9 ; Sup : 320,00m ²	QUARTIER PEAGE KINTELE	POOL	OBOA André Lionel
35	29538 du 20-12-22	Sect P8, bloc 113 ; Pile 12bis ; Sup : 212,08m ²	87, RUE SIBITI	4-BZV	Enfants NGATSE
36	30051 du 28-03-23	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 1.377,13m ²	QUARTIER NGOUENE (OYO)	CUVETTE	DE SOUZA NDONGO Ryan Rogers
37	30052 du 28-03-23	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 2.486,41m ²	AVENUE DENIS SASSOU N'GUËSSO (NGOUENE)	CUVETTE	NGAKALA Orane Akil
38	29104 du 29-08-22	Sect P12, bloc 168 ; Pile 18 ; Sup : 128,87m ²	32BIS, RUE KONDA (TALANGALI)	6-BZV	LOUBASSA Biennvenue C. et LOUBASSA née NTSON C.
39	28967 du 21-07-22	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 796,52m ²	QUARTIER NGAMBAMOU	POOL	POUKOUO Rosine Prudence
40	30156 du 24-04-23	Sect P7suite, bloc 37 ; Pile 7 (ex.1953) ; Sup : 360,23m ²	1953 RUE VINDZA	4-BZV	GOMAS Aimé Noëlle
41	30171 du 26-04-23	Sect P3, bloc 63 ; Pile 08 (ex.9) ; Sup : 408,87m ²	67, RUE BAYAS (QUARTIER KOUKA)	3-BZV	DILOBATE Cabinet
42	27359 du 06-07-21	Sect AT, bloc 14 ; Pile 36bis ; Sup : 200,00m ²	73BIS, RUE NANA MICHEL	7-BZV	EBANDZA Hermann Wenceslas
43	30075 du 03-04-23	Sect P7, bloc 143 ; Pile 11 ; Sup : 404,35m ²	1851, RUE LOBY (MOUNGALI)	4-BZV	ETOKA MABONGO Victoria Perpetue
44	29980 du 13-03-23	Sect : Zone Rurale ; Sup : 2.400,00m ²	VILLAGE MOUTHO	POOL	AGNONGONDZE AKONDZO Claire Lucie et Enfants
45	29069 du 18-03-22	Sect AN, bloc 81 ; Pile 8bis ; Sup : 200,00m ²	30BIS, RUE CUVETTE (LA POUDERIERE)	4-BZV	OKIMBI Ange José Vanya

Au-delà de deux (2) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (article 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).

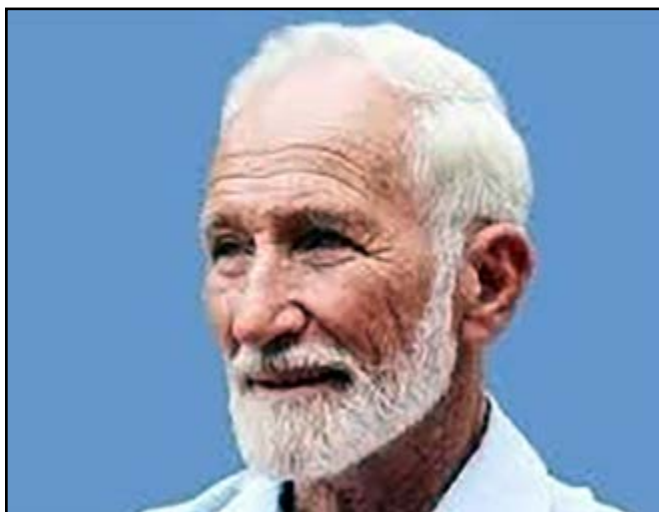
Le Chef de Bureau,
Gilbert MBANDZA

Fait à Brazzaville, le 19 mai 2023

BURKINA FASO

Libération de l'otage australien Kenneth Elliott

Enlevé par des djihadistes en 2016 au Burkina Faso, le médecin-chirurgien australien Kenneth Elliott a été libéré sain et sauf le 19 mai dernier après sept ans de captivité. Il a géré pendant plus de quatre ans un hôpital qu'il avait fondé avec son épouse dans le Nord du Burkina Faso. Agé de 88 ans, le médecin-chirurgien est rentré à Perth, sa ville d'origine en Australie-occidentale.



Kenneth Elliott savoure désormais sa liberté

Avec son épouse, ils avaient été enlevés par Ansar Dine, un groupe lié à Al-Qaïda dans la nuit du 15 au 16 janvier 2016 à Baraboulté près de la frontière avec le Niger. Sa femme Jocelyn avait été libérée le mois suivant. Pendant des années, Kenneth Elliott a travaillé à Kalgoolie,

avant de partir pour le Bénin en 1967. Là, il ouvre un hôpital et y travaille pendant quatre ans.

La grande œuvre de sa vie commence au début des années 70. Avec son épouse, il fonde

en 1972 un hôpital à Djibo au Burkina Faso, une ville située près de la frontière avec le Mali et le Niger où il se rend dans le cadre d'actions humanitaires. Il ouvre un centre de santé d'une capacité de 120 lits. Tous deux

administrent pendant plus de quarante ans ce centre, le seul à des centaines de kilomètres. Le Dr Elliott était le seul chirurgien d'une région où vivent deux millions de personnes, avec son épouse, ils donnaient à leur action une portée missionnaire.

A Djibo, le couple était apprécié par les locaux. En 2016, le Président burkinabé Marc Rock Christian Kaboré avait salué toute une vie au service du Burkina, remerciant le couple pour son action au profit des plus démunis sur le plan de la santé dans les zones difficiles du pays. La même année, le Dr Elliott avait reçu la nationalité burkinabée. Libre, il retrouve sa famille, après de nombreuses années passées loin de chez lui.

Alain-Patrick MASSAMBA

Pour approvisionner la ville, le sultan-maire vise désormais sur la réhabilitation de l'axe Bangui-Ndélé. Selon plusieurs sources, l'insécurité reste un frein pour de nombreux transporteurs de marchandises.

A Birao, la situation est encore plus critique. La saison des pluies risque de renforcer l'isolement économique des habitants de cette localité et de ses environs.

Gaule D'AMBERT

TUNISIE

Lourde condamnation du journaliste Khalifa Guesmi

Une centaine de journalistes s'est rassemblée pour manifester leur colère suite au jugement rendu par la Cour d'appel de Tunis condamnant à 5 ans de prison le journaliste Khalifa Guesmi. Il est accusé d'avoir divulgué des informations, en violation des dispositions de la loi anti-terroriste et du Code pénal.



Khalifa Guesmi condamné à cinq ans de prison

Après avoir refusé de livrer ses sources aux autorités tunisiennes dans le cadre d'une enquête sur le terrorisme, le journaliste Khalifa Guesmi exerçant à Radio Mosaïque avait été condamné mardi 16 mai 2023 à 5 ans de prison. Le syndicat des journalistes tunisien très choqué de la décision a organisé pendant des jours un «rassemblement de colère» pour protester cette condamnation ainsi que pour la liberté de la presse comme menacée en Tunisie. «C'est un jugement sans précédent et l'un des plus lourds dans l'histoire de la presse tunisienne», a déclaré le syndicat des journalistes.

«Message terrifiant qui est adressé aux journalistes et aux médias tunisiens: celui d'un bâillonnement affiché de la liberté d'expression et de l'exercice du métier de journaliste» selon Khaled Drareni, représentant de Reporters sans frontière (RSF) en Afrique du Nord. «Nous sommes des journalistes et non pas des terroristes» est le slogan qu'ils ont adopté pour cette affaire.

A rappeler que le directeur de Radio Mosaïque, Noureddine Boutar était emprisonné depuis le mois de février ainsi que 17 autres journalistes qui sont poursuivis par la justice en dehors des droits de la presse, explique le syndicat des journalistes tunisiens.

A noter que Khalifa Guesmi avait été d'abord condamné le 29 novembre 2022 à un an de prison ferme sur la base de la loi anti-terroriste suite à l'affaire de publication d'une information qu'il avait obtenue d'une source sécuritaire.

Princesse GRACIAS (Stagiaire)

CENTRAFRIQUE

Guerre au Soudan, les prix des denrées grimpent

Les prix des denrées alimentaires et des produits de première nécessité (sucre, huile, farine, carburant, savon, ciment...) continuent à flamber dans le Nord-est de la République centrafricaine. Cette hausse des prix touche particulièrement Birao, dans la préfecture de la Vakaga et Ndélé, dans la préfecture de Bamingui-Bangoran.



La guerre au Soudan impacte immédiatement le panier de la ménagère en Centrafrique

hausse touche particulièrement l'essence et le sucre.

«La guerre au Soudan et la situation sécuritaire dans la zone n'a pas favorisé l'arrivée massive des commerçants soudanais et aujourd'hui, la rareté se fait sentir sur le terrain. Les prix augmentent sans cesse. Prenons

seulement le sucre: en temps normal, quand les Soudanais arrivaient massivement, cinq kilogrammes de sucre coûtaient 2.300 francs, voire 4.000. Mais aujourd'hui, on l'achète à 6.500 francs, voire 7.000. La population ne peut pas tenir le coup», précise le sultan-maire.

Dans ces deux villes l'approvisionnement dépend en grande partie du Soudan voisin, en guerre depuis le 15 avril 2023. «A Birao, certains produits ont disparu des étals, d'autres ont vu leurs prix doubler. Une situation intenable», indique El Hadj Hissene Karama, président de l'Association des commerçants de la Vakaga. Le président de la plateforme associative explique qu'«avant le conflit au Soudan, le sac de sucre était à 40.000 francs CFA. Maintenant, il est à 90.000. Le prix du carburant était à 1.000 francs, mais cette fois-ci c'est à 2.000. Et pour la farine, le sac est normalement à 35.000, cette fois-ci, c'est à 80.000».

En deux mois, les combats au Soudan ont déstabilisé toute la chaîne d'approvisionnement de la région, notamment au niveau d'Amdafock, à la frontière entre les deux pays. Fafa Olivier Attidzah, représentant du Haut-commissariat de l'ONU pour les réfugiés affirme que «les commerçants soudanais ne peuvent plus aujourd'hui desservir Birao comme ils le faisaient avant la crise. La route Amdafock-Birao est l'unique qu'utilise la préfecture de la Vakaga pour se ravitailler en tout. Tout vient du Soudan: le sucre, l'essence, le ciment, les couvertures, le petit bétail, la volaille, les légumes... Tout vient d'Amdafock, côté Soudan ou bien de Nyala, avant d'arriver sur le territoire centrafricain».

L'absence des commerçants soudanais se fait sentir jusqu'à Ndélé, un peu plus à l'Ouest. Là aussi, l'inflation pèse sur les ménages. D'après Ibrahim Senoussi, sultan-maire de la commune de Dar el-Kouti, la

REMERCIEMENTS

Les familles Kinzounzi, Mboungou Tongo, Mikolo Kinzounzi et les enfants Fadiga, remercient très sincèrement les parents, amis et connaissances, pour l'assistance multiforme reçue lors du décès le 5 avril 2023 et des obsèques le 13 avril de leur regrettée fille, sœur et mère Edith SEYE-BENA-MIKOLO.

Notre profonde gratitude au Président de la République et à son épouse; au Premier ministre et à tous les membres du gouvernement; aux Evêques du Congo; au personnel de la Congolaise de Raffinage (CORAF) et de la Société Nationale des Pétroles du Congo (SNPC); aux Amis du Lion's Club en général, particulièrement à ceux de Pointe-Noire.

Vos marques de sympathie, vos prières, vos messages de soutien et votre présence à nos côtés



ont été d'un grand réconfort dans ces moments douloureux.

A l'occasion du 40ème jour du rappel à Dieu de notre chère Edith, une messe en sa mémoire a été célébrée samedi 20 mai 2023 en la chapelle de l'ACERAC à Brazzaville.

Que Dieu vous bénisse tous pour l'avoir connue et aimée!

La famille MIKOLO

ANNONCE LEGALE

Maître André POBA, Notaire à Pointe-Noire soussigné, en son Etude sise, 377, avenue Jacques OPANG-AULT, Hôtel Suite-Sweet, 1^{er} étage, en face de l'immeuble Jean Pierre THYSTERE TCHICAYA; Téléphone: (242) 06 632 40 06/E-mail:andrenaveck9@gmail.com.

A, suivant acte authentique reçu le vingt-six avril deux mille vingt-trois, procédé à la création de la Société présentant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée ;

Dénomination: BOREHOLE SERVICES SARLU ;

Objet: Inspection des tubes pétroliers ;

Capital: UN MILLION FRANCS CFA (1.000.000) ;

Siège: 01, rue Mère-Marie, quartier Faubourg Mongo-Mpoukou ;

Gérance: La société est administrée par Monsieur Juste Romarick MFIKOU NGOILOU, gérant, demeurant à Pointe-Noire, quartier Koufoli, de nationalité congolaise, né à Pointe-Noire le douze septembre mil neuf cent quatre-vingt-huit.

R.C.C.M.: CG-PNR-01-2023-B-13 00485.

Pour avis,
Le Notaire.

140^e ANNIVERSAIRE DE L'EVANGELISATION DU CONGO DANS LA PESO

Les Evêques ont visité l'Université catholique du Congo-Brazzaville

La toute première Université catholique du Congo-Brazzaville, l'UCCB, est entrée elle aussi dans la dynamique des 140 ans de l'évangélisation du Congo. Cette structure est le fruit de la coopération entre l'État congolais et la Conférence épiscopale du Congo. La visite des Evêques du Congo sur place, samedi 20 mai dernier a ajouté de la solennelle à ce qui était la deuxième étape de célébration de ce 140e anniversaire. La première étape s'est déroulée, comme on le sait, à Owando (Département de la Cuvette), il y a une semaine. Pour la Province ecclésiastique du Sud-Ouest (PESO) dont Pointe-Noire est l'épicentre, la visite de l'ensemble des Evêques du Congo apportait de la visibilité à l'université catholique de Liambou. Archevêques et Evêques du Congo ainsi que leur hôte exceptionnel, Mgr Stanislas Lalanne, évêque de Pontoise, accompagné du père Thierry Butor, vicaire général du lieu, se sont retrouvés dans cette localité du département du Kouilou. Le vice-doyen de l'UCCB, Charles Sockath, a fait les honneurs de cet établissement particulier aux côtés de Mme Katia Mounthault, membre du Conseil d'administration de l'UCCB, chargée de la communication.



Les évêques du Congo et Mgr Stanislas Lalanne avec le personnel de l'UCCB et les journalistes

de classes, les bureaux des professeurs, les bureaux des personnels administratifs et la salle d'informatique avec la possibilité d'accueillir 60 étudiants, les bureaux du doyen et du vice-doyen, les bureaux des chefs des départements, des salles de réunions, bâtiment de laboratoire, quatre blocs sanitaires, etc.

Les travaux sont en cours d'achèvement pour la Faculté des sciences et des technologies qui ouvrira ses portes avec une capacité d'accueil de 300 étudiants.

Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque de Brazzaville, a souligné que l'ensemble de la délégation des Evêques est venu donner de la visibilité à la volonté de l'Eglise du Congo de penser à l'évolution du pays.

«Les évêques, en venant sur le site de Liambou, veulent montrer, non seulement leur solidarité par rapport au peuple congolais, par rapport à la chrétienté, par rapport aux jeunes qui ont besoin d'avoir une vision de certitude par rapport à l'avenir, mais aussi dire, justement, à ces jeunes que les Evêques ont à cœur l'éducation générale, l'éducation intégrale, la promotion de l'homme et de tout homme. Il ne s'agit pas de l'université d'un évêque, ni d'une région: elle concerne tout le Congo. Et les jeunes, partant d'Impfondo, jusqu'à Pointe-Noire, doivent se sentir concernés sans distinction, parce que l'objectif c'est le développement», a dit Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou.

De son côté, Mgr Ildevert M.

Mouanga, Evêque de Kinkala, président de l'Association des fondateurs de l'UCCB, a expliqué les raisons qui ont fait porter sur Liambou le choix d'implantation de l'UCCB à cet endroit.

«Ce qui a justifié le choix du site de Liambou, c'est le fait qu'il est à l'écart de la ville et permet des meilleures conditions d'apprentissage, un esprit calme et un environnement calme qui permettent aux étudiants d'être dans les bonnes conditions et de bien assimiler les notions qu'ils apprennent pour leur efficacité future dans le monde du travail», a expliqué Mgr Mouanga. Il a remercié les autorités de la République du Congo, en particulier le président de la République qui a bien voulu que ce projet puisse voir le jour. Il a également remercié le Groupe Contracteur et les partenaires, ceux d'aujourd'hui et ceux de demain.

Par contre, Mgr Miguel Angel Olaverri, archevêque de Pointe-Noire, a signalé que le 16 juin prochain, il y aura la journée portes ouvertes de l'UCCB, qui est un grand projet pour une nouvelle évangélisation du Congo. Elle permettra de former les bons citoyens et les bons chrétiens, a rassuré Mgr Miguel.

Enfin, le vice-doyen a précisé que cette université est agréée par le ministère de

l'Enseignement supérieur. Et il a également présenté le programme LMD. La Faculté des sciences et des technologies aura six filières dont la biologie, géosciences, la physique, la chimie, les mathématiques et l'informatique. Innocent Nguimbi, chef du projet, a fait visiter aux évêques du Congo et à leur délégation les bâtiments de l'UCCB.

Et les évêques se sont montrés satisfaits de voir qu'une grande partie des travaux a été effectuée et que le reste est en bonne évolution sur l'ensemble du site.

À noter que le corps pédagogique regroupe des enseignements de haut niveau et des conférenciers dotés d'une vaste expertise permettant d'offrir des sujets de tronc commun, mais aussi des thématiques en relation avec les attentes et besoins du marché du travail.

Le 19 août prochain, il y aura le concours d'entrée des matières à composer sont: mathématiques, anglais, français et culture générale. Les frais de scolarité se fixent à 1.500.000 Frs CFA par an et se font par paiements échelonnés.

Pour toutes informations, consulter: <https://uccbz.org> ou charles.sockath@yahoo.fr. Et les inscriptions: ecclcathobrazza@gmail.com ou +242.05.588.82.60/06.944.77.71

Madocie Déogratias MONGO

Cet établissement supérieur d'obédience catholique est le résultat de la collaboration entre l'État et l'Eglise. C'est avec les encouragements et l'autorisation du Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, que le projet d'implantation d'une université catholique au Congo a pu voir le jour. Il est la manifestation de l'engagement sociétale des sociétés pétrolières opérant au Congo. Cet établissement est, en effet, la partie visible du contrat de partage de production du permis pétrolier Moho avec le Groupe Contracteur: Total, Chevron Congo, et la Société nationale des pétroles du

Congo (SNPC).

En 2015, le Chef de l'État a posé la première pierre symbolique marquant le lancement des travaux de la Faculté des sciences et des technologies de l'UCCB.

L'UCCB est, en effet, un établissement privé agréé par le ministère de l'Enseignement supérieur. Il est construit sur dix hectares, avec une capacité d'accueil de 900 étudiants dans les trois facultés: sciences et techniques; médecine; droit et gestion.

Tout d'abord, l'université s'ouvrira avec la Faculté des sciences et des technologies qui est composée de six bâtiments entre les salles

Une Conférence-débat sur l'histoire de l'évangélisation en terre de Loango

Dans le cadre des festivités des 140 ans de l'évangélisation du Congo, l'abbé Alphonse Taty Mboumba, curé de la paroisse Sainte Face de Jésus, a animé une conférence sur l'histoire de cette évolution sur la terre de Loango. La conférence a eu lieu le samedi 20 mai dernier en l'église Notre-Dame de l'Assomption de Pointe-Noire, en présence des Evêques du Congo, de Mgr Stanislas Lalanne, évêque de Pontoise, en France.



Pendant la soirée culturelle

pelé ensuite les services élaborés par les pères spiritains, notamment les pères Carrie et Schmi.

«Plusieurs raisons poussent les missionnaires à fonder la mission de Loango. D'abord le Mâ Loango et ses administrés, depuis 1876 demande aux missionnaires de s'établir chez eux. En octobre 1882, le père Antoine-Marie Hyppolite Carrie, venant de Luanda, se rend à Loango et fait l'acquisition d'un vaste terrain», a rappelé l'abbé Alphonse Taty Mboumba, président de la commission historique.

Le conférencier a signalé qu'au cours des 24 ans de Mgr Friteau à la tête du Vicariat apostolique de Loango, il fonda les missions de Mouyondzi, Pointe-Noire, Ponga et Mossendjo.

Il a décrit les ordinaires qui ont œuvré depuis sa création comme vicariat apostolique, jusqu'à l'actuel archidiocèse de Pointe-Noire.

Clôture de la bonne ambiance de la conférence, Mgr Ildevert Mathurin Mouanga, évêque de Kinkala, a présenté l'Université catholique du Congo comme une opportunité pour les chrétiens et les citoyens. Il a présenté comme une réelle opportunité l'ouverture prochaine de la Faculté des sciences et des technologies. Elle apporte de la visibilité au niveau de l'archidiocèse de Pointe-Noire et dans le département du Kouilou. Il a précisé que cette université n'est pas seulement pour les chrétiens catholiques, mais elle est à la portée de tous, des croyants comme des

non-croyants, mais il faudrait juste respecter les consignes de cet établissement et son caractère particulier.

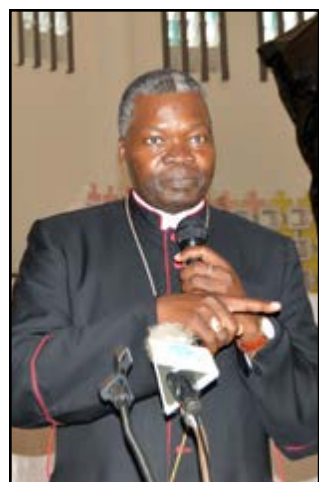
Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a apporté des éclaircissements sur les frais d'écologie annuels de cette université en faisant des comparaisons avec d'autres universités subventionnées par l'Etat congolais.

Clôture de la série des activités des 140 ans de l'évangélisation du Congo dans la Province ecclésiastique du Sud-Ouest (PESO), un concert de chants religieux a été organisé. Avec cinq chorales aux talents largement reconnus depuis longtemps dans le diocèse: Stella Maris de

la cathédrale Saint Pierre; Saint Dominique Savio de la paroisse Saint Christophe; Notre-Dame de l'Espérance de la paroisse Sainte Bernadette; Christ-Roi de la paroisse Saint Jean-Bosco. Et deux chorales de la paroisse Sainte Face de Jésus: Sainte Famille et Sainte Thérèse qui ont accompagné avec leurs mélodies, le moment des conférences.

Toutes ces chorales ont donné une tonalité mélodieuse et harmonieuse à cette seconde phase de la célébration du 140e anniversaire de l'évangélisation du Congo dans la PESO.

M. Déogratias MONGO



Mgr Bienvenu Manamika

venir, diocèse de Pointe-Noire le 14 septembre 1955.

Dans sa présentation, l'abbé Alphonse Taty Mboumba a présenté Loango qui fut l'ancien port d'embarquement des esclaves. Il se situe à 20 Km de Pointe-Noire. Il a également parlé de la fondation de la mission catholique de Loango, qui a été un haut-lieu de l'action missionnaire. Il a rap-

AVIS DE RECHERCHE

Disparue du Congo Brazzaville depuis le 15 novembre 2015 pour avoir prétendument commis une émeute par sorcellerie d'une fille de sa voisine domiciliée au quartier Moukoundzi-Ngouaka, dans le premier arrondissement Makélékélé de la ville capitale, Mademoiselle Raïssa ITOUA est recherchée par ses parents. Aux dernières nouvelles, elle se serait réfugiée au Canada.



Tous ceux qui la reconnaîtraient et la retrouveraient sont priés d'appeler le numéro 06 644 11 28.

CELEBRATION DES 140 ANS DE L'EVANGELISATION DU CONGO DANS LA PESO

Mgr Miguel Angel Olaverri a ordonné 4 diacres et 6 prêtres

Après Owando, siège de la Province ecclésiastique du Nord (PENORD), dimanche 14 mai dernier, la seconde étape de la célébration des 140 ans de l'évangélisation du Congo a eu lieu dans la Province ecclésiastique du Sud-Ouest (PESO), dans l'archidiocèse de Pointe-Noire, notamment à la paroisse Sacré-Cœur de Loango, premier site de la Mission catholique au Congo.

La seconde étape des festivités a culminé avec la messe présidée par Mgr Miguel Angel Olaverri Aroniz, archevêque métropolitain de Pointe-Noire, à la Place du Centenaire de Loango, en présence de Jean Marc Thystère Tchicaya, ministre des Zones économiques spéciales et de la diversification économique, de Mme Evelyne Tchitchelle, maire de Pointe-Noire, des autorités civiles et militaires de la localité et de plusieurs personnalités de divers rangs. Au cours de cette messe, Mgr Miguel Angel Olaverri Aroniz a ordonné quatre diacres et six prêtres. C'était dimanche 21 mai 2023, septième dimanche de Pâques.

Ont concélébré cette messe, NN.SS. Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville, président de Conférence épiscopale du Congo (CEC), Victor Abagna Mossa, archevêque métropolitain d'Owando, Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma, vice-président de la CEC, Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi, Ildevert Mathurin Mouanga, évêque de Kinkala, Toussaint Ngoma Foumanet, évêque de Dolisie, Louis Portella Mbuyu, évêque émérite de Kinkala et Stanislas Lalane, évêque de Pontoise en France accompagné du père Thierry Butor, vicaire général du lieu. Etaient également comptés parmi les concélébrants de cette messe animée par quatre chorales diocésaines: les chœurs diocésains des amis du Grégorien, de la Schola Populaire, la chorale Polymorphe et la chorale Tchivoumvou, plusieurs prêtres venus de différents diocèses du pays et responsables de diverses structures de l'Eglise du Congo dont les abbés Antonio Mabilia, secrétaire général de l'Association des Conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale (ACERAC), Brice Armand Ibombo, secrétaire général de la CEC, Lambert Kionga, secrétaire général adjoint et gestionnaire de la CEC, Guy Noël Okamba, coordonnateur de la Commission épiscopale Justice et Paix, Valentin Moyongo, directeur national des Œuvres pontificales missionnaires (OPM), Alain Loemba Makosso, vicaire général de Pointe-Noire, curé de la paroisse Christ-Roi de Loandjili et président du Comité d'organisation de ces festivités, Célestin Ndagijimana, Félix Maboundou, vicaires généraux d'Impfondo et de Kinkala, ainsi que bien d'autres exerçant leur ministère sacerdotal dans la PESO et notamment dans l'archidiocèse à l'honneur.

Ont reçu les ordinations diaconales et presbytérales des mains de Mgr Miguel Angel Olaverri Aroniz, les abbés Paul Saturnin Mouanga, Josué Holmière Boutha, Ged Rodrigue Tsoumou et Paternelle Divin Mou-

kambou pour la charge du diaconat et les pères Epege Jeal Baloula, Eloim Junior Tathy, Berna Aléa Mampouya, Aubin Veires L. Niantimane, Marcel Vallières Bissouam Balenga, Romaric Youri Ndzouba, pour la charge du presbytérat.

Au cours de la procession d'entrée, l'archevêque métropolitain de Pointe-Noire s'est arrêté pour déposer une gerbe de fleurs et une bougie allumée sur chaque tombe des premiers missionnaires qui ont foulé le sol congolais pour semer le grain de l'évangile qui s'est répandu à travers le pays et est devenu un arbre qui a produit d'abondants fruits, 140 ans plus tard. Puis, il a présenté à ses confrères évêques et archevêques le cimetière des ouvriers apostoliques de Pointe-Noire qui ont apporté leur part à l'édification de l'Eglise du Congo, à l'annonce de l'évangile en terre congolaise.

C'est l'abbé Raphaël Nzaou, curé de la paroisse Sacré-Cœur de Loango, qui a prononcé le mot de bienvenue. La suite de la messe a été marquée par le début de l'exécution des rites des ordinations diaconales et presbytérales marqués par l'appel des différents candidats et la présentation de leurs cursus respectifs par le vicaire général de Pointe-Noire, et les supérieurs respectifs des congrégations religieuses auxquelles ils appartiennent.

Le début de ce rite s'est achevé par le dialogue entre l'archevêque de Pointe-Noire et les candidats, et a été caractérisé par l'engagement au célibat des futurs diacres et prêtres, leur promesse d'obéir à l'évêque et à ses successeurs, etc.

Dans son homélie, Mgr Miguel Angel Olaverri a présenté un pan de l'histoire de l'évangélisation du Congo, partie de cette terre de Loango où débarquèrent pour la première fois les premiers missionnaires, il y a bientôt un siècle et demi, avant de gagner le reste du pays. Il leur a ainsi rendu un vibrant hommage pour leur engagement incontestable dans cette œuvre d'évangélisation de cette partie du pays, autrefois comptoir d'embarquement des esclaves vers des destinations très éloignées de leur terre natale. S'adressant aux futurs diacres et prêtres, le pasteur de l'Eglise de Pointe-Noire leur a recommandé d'être des serviteurs selon le cœur du Seigneur en reflétant de bons témoignages chrétiens et en demeurant des artisans de l'amour et de la gloire de Dieu dans ce monde en proie à divers maux qui entravent sérieusement le long et périlleux processus de la conversion de ceux à qui s'adressent l'évangile.

Après l'homélie s'est poursuivie l'exécution des rites des ordinations diaconales et presbytérales.



Les nouveaux diacres et prêtres rendant grâce à Dieu

«Père-évêque, la Sainte Eglise vous présente ces candidats et vous demande de les ordonner pour la charge du diaconat et du presbytérat», a déclaré le vicaire général de Pointe-Noire. «Savez-vous s'ils ont les compétences requises ?» s'est interrogé l'archevêque du lieu. Après la présentation de leurs cursus respectifs par ceux à qui incombe cette charge, le vicaire général de Pointe-Noire a conclu : «Le peuple de Dieu a été consulté et ceux à qui il appartient d'en juger ont donné leur avis favorable. Ainsi, j'atteste qu'ils sont dignes d'être diacres et prêtres». «Avec l'aide du Seigneur Jésus-Christ, nous les choisissons pour l'ordre des diacres et des prêtres» a confirmé Mgr Miguel Angel Olaverri Aroniz à la fin de chaque rite d'ordination, faisant désormais de ces dix candidats soit des diacres, soit des prêtres, membres du presbytérat de Pointe-Noire.

Les rites complémentaires que sont : la remise de l'évangé-

re, l'imposition des mains sur les nouveaux diacres et prêtres, la vêtue de l'étole en bandoulière pour les nouveaux diacres, la remise du calice, de la paterne et la vêtue de l'étole, de la chasuble pour les nouveaux prêtres se sont succédé selon la nature et le type de chaque ordination. Ce faisant, l'Eglise de Pointe-Noire s'est agrandie de quatre diacres et de six prêtres.

Plusieurs allocutions ont été prononcées à la fin de cette messe qui a duré cinq heures et a rassemblé près de 15.000 personnes venues de tous les diocèses du pays et notamment des différentes paroisses de l'archidiocèse de Pointe-Noire. La première a été celle de M. Firmin Bozangabato, président du Bureau exécutif diocésain de l'apostolat des laïcs (BEDAL) de Pointe-Noire, suivie de celle des nouveaux prêtres par le père Eloim Junior Tathy, et celle du président du Comité d'organisation. Le mot du clergé a été lu par le vicaire général du lieu, tandis que Mgr Bienvenu Ma-

namika Bafouakouahou, en sa qualité de président de la CEC, a remercié le Président de la République pour l'aide multiforme qu'il a apportée à ces festivités des 140 ans de l'évangélisation du Congo.

Intervenant en dernier lieu, Mgr Miguel Angel Olaverri a aussi remercié le Président de la République pour son appui multiforme à la réussite de cet événement d'envergure nationale et internationale, M. le ministre Jean Marc Thystère Tchicaya, membre du Gouvernement, représentant le Président de la République, à qui l'archevêque de Pointe-Noire a demandé de transmettre ses vifs remerciements au Chef de l'Etat pour sa précieuse contribution. Il a également remercié ses confrères dans l'épiscopat venus d'autres diocèses et archidiocèses du pays pour leur présence remarquable dans l'archidiocèse de Pointe-Noire, ses collaborateurs immédiats pour leur implication personnelle dans l'organisation de ce grand rassemblement et tout le Peuple de Dieu venu de divers horizons. Cerise sur le gâteau, après la fin de la procession de sortie de la messe, Mgr Miguel Angel Olaverri Aroniz accompagné de ses confrères dans l'épiscopat et de quelques prêtres est allé bénir la croix implantée à l'entrée de Loango et offerte par les Amis de Don Bosco ayant pour père-fondateur l'abbé Alain Loemba Makosso, actuel vicaire général de Pointe-Noire.

Gislain Wilfrid BOUMBA
(De retour de Pointe-Noire)

.... Il a dit : ...

Mgr Miguel Angel Olaverri Aroniz, archevêque métropolitain de Pointe-Noire : «Nous venons de vivre la messe de la célébration des 140 ans de l'évangélisation du Congo à Loango. C'est la célébration d'aujourd'hui à laquelle ont participé plusieurs personnes. Je ne saurais pas évaluer le nombre des personnes ayant participé à cette messe. Il y avait environ entre 12.000 et 15.000 personnes qui se sont déplacées. Cela montre aussi l'amour du Peuple de Dieu pour l'Eglise et pour l'évangélisation. Ce qui signifie qu'aujourd'hui, nous avons un défi à lancer. C'est une nouvelle époque, une nouvelle période dans laquelle nous devons fixer les buts, les objectifs précis au niveau de la catéchèse, de la formation qui soient vraiment un défi pour nous tous afin que l'Eglise avance effectivement. Cette université catholique du Congo-Brazzaville qui va naître bientôt, est un vrai cadeau pour les 140 ans de l'évangélisation du Congo. Nous remercions le Seigneur pour tous ces objectifs que nous nous traçons déjà pour l'avenir.»

Propos recueillis par
Séverin Moussavou
et retranscrits par
Gislain Wilfrid BOUMBA

PROVINCE ECCLESIASTIQUE DU SUD-OUEST (PESO)

2^e étape de la célébration du 140^e anniversaire de l'évangélisation du Congo

Afin de revivre la joie de l'évangile du Christ annoncée en terre congolaise en 1883 par les missionnaires de la Congrégation du Saint Esprit (spiritains) il y a de cela 140 ans, la Conférence épiscopale du Congo (CEC) a organisé des célébrations dans trois provinces ecclésiastiques.

Le lancement officiel des festivités y a eu lieu le dimanche 16 octobre 2022 lors de la clôture de la 51^e assemblée plénière de la Conférence épiscopale du Congo. Pour marquer d'un cachet particulier ce jubilé, des commissions techniques de travail avaient été mises en place dans les différentes provinces ecclésiastiques, ainsi qu'au niveau du secrétariat général de la CEC. Après l'archidiocèse d'Owando dans la Province ecclésiastique du nord (PENORD) du 11 au 14 mai dernier, la Province ecclésiastique du sud-ouest (PESO) dans l'archidiocèse de Pointe-Noire, a été la deuxième étape de la célébration du 140^e anniversaire de l'évangélisation du Congo.

C'est Loango, capitale du département du Kouilou, localité située à près de 30 Km de la ville de Pointe-Noire qui est le point de départ de l'évangélisation du Congo en 1876 par Mgr Antoine Marie Hyppolite Carrié. Loango a accueilli du 20 au 21 mai 2023 des milliers de pèlerins venus de Brazzaville, des diocèses suffragants de Nkayi et Dolisie et du Cabinda pour célébrer cette deuxième étape des festivités des 140 ans. Tous les évêques du Congo en fonction étaient présents : NN.SS. Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de

Brazzaville et de la Province ecclésiastique du centre (PEC) et président de la Conférence épiscopale du Congo (CEC); Miguel Angel Olaverri Aroniz, archevêque de Pointe-Noire et de la Province ecclésiastique du sud-ouest (PESO); Victor Abagna Mossa, archevêque d'Owando et de la Province ecclésiastique du nord (PENORD); Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma et vice-président de la CEC; Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi; Ildevert Mathurin Mouanga, évêque de Kinkala; Toussaint Ngoma Foumanet et d'un émérite, Louis Portella Mbuyu. Un évêque venu de l'étranger, notamment de la France : Mgr Stanislas Lalane, évêque de Pontoise. Une absence remarquable, celle de Mgr Jean-Claude Makaya Loemba, évêque émérite de Pointe-Noire qui a dirigé ce diocèse de 1995 à 2011. Les pèlerins partis de Brazzaville ont été scindés en deux groupes, l'un le vendredi 19 mai dans les premières heures de la matinée pour rallier Pointe-Noire dans l'après-midi et l'autre le samedi 20 mai.

Le samedi 20 mai 2023, une soirée culturelle a eu lieu en l'église Notre-Dame de l'Assomption animée par les chorales les plus anciennes de l'archidiocèse de Pointe-Noire, question de savourer les mélodies diverses et variées. Les organes de

presse de l'Eglise catholique à savoir : La Semaine Africaine, Radio Magnificat et Radio Maria, la chaîne de télévision émettant sur YouTube n'ont pas manqué cet événement grandiose de l'histoire de l'Eglise. Ils ont, du reste reçu des félicitations de la part de Mgr Miguel Angel Olaverri Aroniz, en sa qualité de président de la Commission épiscopale des moyens de communication sociale.

Loango, un site touristique à exploiter et à valoriser

Situé à près de 30 Km de la ville de Pointe-Noire, Loango, avec ses valeurs historiques de la Piste des caravanes et la Route des esclaves, présente les caractéristiques d'un site touristique à exploiter et à valoriser. Sur les pas des Saints missionnaires de la Congrégation du Saint Esprit, Loango a rassemblé le dimanche 21 mai dernier plus de 3.000 âmes pour certaines arborant l'uniforme de leurs mouvements d'apostolat. Dieu est passé par là et nul n'a le droit d'effacer l'histoire d'un peuple, d'une nation. Malgré les valeurs historiques et ancestrales de Loango avec la présence des aïeux dans la foi, les pères missionnaires morts et enterrés dans ce site: NN.SS Antoine Marie Hippolyte Carrié, premier vicaire apostolique du Congo français de 1885 à 1904; Jean Derouet, vicaire apostolique de Loango de 1907 à 1914; Léon Girod, vicaire apostolique de Loango de 1915 à 1919; Godefroy Emile Mpwati, premier évêque diocésain de Pointe-Noire de 1975 à 1986; Loango est à l'abandon. Notamment

les bâtiments en ruine et même le séminaire Notre-Dame ne présentent pas bonne mine. La seule voie d'accès laisse à désirer par manque de bitume.

Cinq heures, c'est-à-dire de 10h à 15h, c'est le temps qu'aura duré cette messe en plein air, si bien que les fidèles laïcs du Christ fatigués par une forte chaleur, obligés de se désaltérer avec des bouteilles de bière et n'importe quelles victuailles autour des commerces qui se sont créés pendant le moment fort de la consécration. Même les officiels présents à cette messe se sont ennuysés et ne connaissant pas l'issue de la messe.

Linzolo et Loango, deux localités de l'évangélisation du Congo, méritent une attention soutenue des pouvoirs publics.

Sous d'autres cieux, les pouvoirs publics devraient accorder une attention particulière pour le bitumage des voies d'accès qui mènent à ces deux localités. La route de Linzolo à partir de Nganga Lingolo est en état de délabrement. Celle de Loango présente le même décor, pas de route bitumée, pas de centre de santé, d'école, les structures existantes sont en ruine et envahies par les hautes herbes, malgré la présence du séminaire Notre-Dame. Les tronçons qui mènent à ces deux localités historiques de l'Eglise du Congo doivent être bitumés pour en faire des sites touristiques.

Pascal BIOZI KIMINO
(De retour de Pointe-Noire)

MOIS DE L'EUROPE

Construire une Europe forte et proche des citoyens

Les festivités marquant le mois de l'Europe au Congo ont démarré le 9 mai 2023 à l'Institut français du Congo, à Brazzaville. Elles prendront fin le 30 mai prochain. Le lancement de ces festivités a été co-patronné par Giacomo Durazzo, ambassadeur de l'Union européenne au Congo et François Barateau, ambassadeur de France au Congo, en présence d'un certain nombre de diplomates européens et africains accrédités au Congo.



Giacomo Durazzo et François Barateau visitant l'exposition



Les ambassadeurs suivant les allocutions à l'ouverture du Mois de l'Europe

La célébration des festivités a été ouverte par deux activités: le vernissage d'une exposition: «L'Europe en BD» retraçant les grandes étapes de la construction européenne depuis 1950; de son élargissement à 27 pays au plan de relance européen. Puis a suivi la projection d'un film relatant la vie des émigrants en Europe, produit par un réalisateur belge et présenté par Jean-Paul Charlier, ambassadeur belge au Congo.

Le lancement de la célébration de la Journée de l'Europe a marqué un double événement, l'anniversaire de la Déclaration de la ville de Schuman du 9 mai 1950, considérée comme l'acte fondateur de la construction européenne, ainsi que le 60^e anniversaire du partenariat entre l'Union européenne et le Congo. Quant à l'exposition, elle fait découvrir les précurseurs de l'identité européenne qui ont jeté les bases de construction de l'Union européenne. Cette exposition rappelle aussi la nécessité de construire une Europe forte et proche des citoyens, afin de préserver les valeurs fondatrices et de permettre de mieux faire face, ensemble avec les partenaires, aux nombreux défis globaux contemporains.

L'ambassadeur François Barateau a présenté l'exposition sur l'Union européenne comme montrant «tout l'investissement dans la promotion du dialogue interculturel, comme elle le fait, avec autant d'engagement, en faveur du renforcement de la société civile, de l'amélioration de la gouvernance publique, ou encore de l'amélioration concrète et durable des conditions de vie des Congolaises et des Congolais. Depuis, le difficile processus d'intégration de l'Union européenne s'est poursuivi, s'est approfondi et s'est élargi, contre vents et marées, parfois trop vite ou de façon trop bureaucratique et éloignée des citoyens, avec un certain nombre d'échecs et d'incompréhensions à la clé, mais toujours, avec la volonté chevillée au corps de mieux défendre les valeurs communes de ses peuples et les intérêts vitaux de ses Etats dans un monde de plus en plus complexe».

Pour sa part, Giacomo Durazzo a souligné: «La diplomatie culturelle est un des domaines qui nous permet de matérialiser de façon concrète cet impact; à la fois en support des projets que nous mettons en œuvre lorsqu'il s'agit d'aborder des thématiques complexes, mais aussi pour venir en appui aux acteurs du secteur de la culture en vue de renforcer leurs compétences et promouvoir leur talent».

Philippe BANZ

"Le Développement est le nouveau nom de la paix" (Pape Paul VI)

CORRUPTION

Rendre opérationnel le RINAC dans la sous-région

En tournée de consultation et de plaidoyer, une délégation du Réseau des institutions nationales anticorruption d'Afrique centrale (RINAC), conduite par son président de transition Nestor Mbou, président de la Commission nationale de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite (CNLCEI) du Gabon a séjourné à Brazzaville du 13 au 17 mai 2023. Elle a eu une séance de travail du 15 au 16 mai avec Emmanuel Ollita Ondongo, président de la Haute autorité de lutte contre la corruption (HALC). L'objectif était de rendre opérationnel le RINAC.

Deux ans durant, les activités du RINAC ont été arrêtées suite à la pandémie de la COVID-19. Des échanges ont été entretenus depuis très longtemps sur les modalités de mettre en pratique le RINAC. Ces échanges avaient commencé à Bujumbura, au Burundi puis se sont poursuivis en Côte d'Ivoire. Mais le temps n'a pas permis de finaliser ce dossier, a regretté Nestor Mbou.

Le RINAC, a-t-il rappelé est né en 2015 à Libreville au cours d'une réunion. Le Gabon avait obtenu le siège et la présidence transitoire du réseau. Il lui avait été confié la mission de mener un plaidoyer auprès des hautes autorités des Etats de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) pour la mise en place et l'opérationnalisation du RINAC. Un projet de budget avait été élaboré, qui devait être assis sur les contributions des Etats membres. Mais les contributions ne sont pas arrivées, l'exécution de la mission a été rendue impossible. C'est sur financement des fonds propres de la CNLCEI du Gabon que cette mission a été relancée.

A la réunion de Libreville, le Congo avait été représenté par les autorités ministérielles. En l'absence d'une institution,

celles-ci n'ont pas pris part au vote d'adoption des textes. «Pour permettre au Congo de matérialiser juridiquement l'examen et l'adoption des projets, il doit mettre à la HALC, l'ensemble des projets concernés. Cette démarche sera la même pour les pays absents en 2015», a rappelé le président de transition du RINAC. Emmanuel Ollita Ondongo, a affirmé que la HALC est l'institution indiquée pour faire partie du RINAC et est considérée comme membre représentant la République du Congo. Présentant sa structure à ses hôtes, le président a souligné que la HALC a été créée par loi n°3-2019 du 7 février 2019. Elle est une autorité administrative indépendante jouissant de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Elle a pour mission la prévention et la lutte contre la corruption, la concussion, la fraude et les infractions assimilées. La HALC a pouvoir de se saisir ou d'être saisi par le président de la République, les présidents du sénat et de l'assemblée nationale sur la base des indices probants; mener les enquêtes ou investigations sur les faits de corruption de concussion, de fraude; obtenir de toute autorité publique ou de toute personne physique ou morale la communication



Les deux parties pendant la séance de travail



Photo de famille après la réunion

des informations et des documents dans le cadre des investigations qu'elle entreprend; protéger l'identité des témoins, des complices et des auteurs présumés coupables des actes de corruption. En effet, au terme des travaux qui ont duré pendant deux jours, la HALC a pris acte des présentations faites et réceptionné officiellement les projets des documents constitutifs du RINAC qui feront l'objet d'un examen en interne. Clôurant les travaux, Nestor Mbou a apprécié la disponibilité des plus hautes autorités des pays tout en soulignant l'efficacité et le dynamisme des personnes qui ont concouru

au confort de leur séjour. Pour sa part, Emmanuel Ollita Ondongo a déclaré: «J'ose espérer que tout sera mise en œuvre pour la conjugaison des efforts de tous les pays membres afin que soit formalisé le processus de lancement officiel de notre plateforme sous régionale de lutte contre la corruption». A signaler que cette tournée de consultation et de plaidoyer concerne l'Angola, le Burundi, le Cameroun, le Congo, la RDC, la Guinée équatoriale et le Rwanda.

Aybienevia N'KOUKA-KOUDISSA

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Les Universités Marien Ngouabi et de Voronej s'engagent pour une coopération scientifique de haut niveau

En présence de l'ambassadeur de la fédération de Russie en République du Congo, son Excellence Guerguy Tchepik, l'Université Marien Ngouabi (UMNG) représentée par son président Pr Gontran Ondzotto et l'Université pédagogique d'Etat de Voronej (UPEV) de Russie représentée par son recteur, M. Sergueï Ivanovitch Filonenko, ont conclu, mercredi 26 avril dernier à Brazzaville, une convention de coopération en vue de la promotion et du développement scientifique de haut niveau, dans l'optique d'accroître les activités d'enseignement et de recherche pour le bénéfice des deux institutions.

Les deux parties s'emploient à promouvoir la coopération sous les formes ci-après: l'échange d'enseignants, de chercheurs et de personnels administratifs; l'échange d'étudiants de niveaux master et doctorat; la préparation de thèses de doctorat en co-direction ou co-tutelle; l'organisation conjointe de stages, de conférences et symposia; la réalisation de projets communs de recherche; l'échange de publications académiques et de documents scientifiques. Au-delà de l'insertion professionnelle et/ou de l'employabilité des jeunes étudiants, cette convention de coopération permettra aux chercheurs congolais de franchir un autre seuil en vue d'augmenter la connaissance, estime le Pr Gontran Ondzotto qui a indiqué que «partout où se trouve un étu-

diant congolais, se trouve toute l'Université Marien Ngouabi». C'est à ce titre qu'il invite, par avance, les différents Congolais concernés par cette convention à sublimer le sérieux et l'excellence dans toutes leurs entreprises. L'honneur et le développement du Congo en dépendent, selon lui. De son côté, M. Sergueï Ivanovitch Filonenko a fait savoir qu'en 90 ans d'existence, son institution a acquis une forte expérience dans le domaine scientifique. Ainsi, «nous espérons que la signature de cette convention sera suivie d'un pas concret de développement de nos deux universités», a-t-il fait savoir. Il s'agit, ici de la 165^e convention de coopération universitaire dont la deuxième avec une université russe que l'Université Marien Ngouabi signe. Cette



Gontran Ondzotto et Sergueï Ivanovitch Filonenko

dernière convention n'entraînera aucune obligation financière. Chaque partie sera responsable de sa participation aux activités de coopération. Celles-ci dépendent des crédits budgétaires de chaque partie. La présente convention est établie pour une durée de 5 ans, renouvelable après approbation d'un rapport d'activités soumis aux instances compétentes de chaque partie. Toutes modifications de la convention nécessitent l'approbation des deux parties, après un préavis écrit de six mois de la partie notifiante. Les modi-

fications sont signées par les deux parties. En cas de défaillance de l'une des parties dans l'exécution des objectifs fixés par la convention, l'autre partie peut demander la résiliation sous réserve de respecter un préavis de six mois. Toutefois, les activités déjà engagées poursuivront leur cours jusqu'à terme. En cas de différends nés de l'interprétation ou de l'exécution de la présente convention, les partenaires s'engagent à résoudre le litige à l'amiable, par voie de conciliation directe.

Gaule D'AMBERT

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

AVIS D'APPEL D'OFFRES TX-011-DAO/METP/CGMP/2023 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ATELIER INDUSTRIEL AU LTI D'OWANDO

1. Le Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel (METP) a bénéficié d'une allocation au titre du budget de l'Etat exercice 2023, volet Investissement, et veut utiliser une partie de celle-ci pour financer les travaux de : « Construction d'un atelier industriel au LTL d'Owando » et sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats des éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

Travaux préparatoires, travaux préliminaires, terrassements et fondations, maçonnerie, toiture, faux plafond, menuiserie, électricité, aménagement des baies, tableaux et estrade, revêtement, aménagement des abords, et peinture..

Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appels.

2. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du METP, sis, immeuble ex-Voix de la Révolution, face stade Marchand et prendre connaissance des documents d'appel d'offres du lundi au vendredi de 9 heures à 14 heures 30 minutes.

3 Le délai d'exécution des travaux est de sept (07) mois au plus tôt et huit (08) mois au plus tard, à compter de la date de démarrage des travaux.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée, contre un paiement en espèces non remboursable de cent-vingt-cinq mille (125 000) francs CFA.

5 Les offres devront être soumises à l'adresse susmentionnée **au plus tard le 09 juin 2023 à 10 heures précises**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

6. Les offres seront ouvertes le même jour à 11 heures, dans la salle de réunion du CEFA de métiers bâtiment, froid et climatisation, en présence des représentants des candidats.

7. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre sous forme de garantie bancaire ou de chèque certifié d'un montant de cinq cent mille (500 000) Francs CFA.

8. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 09 Mai 2023

Fait à Brazzaville, le 09 MAI 2023

Le Ministre,




Le Ministre **Thierry MAGUessa EBOMÉ**

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

AVIS D'APPEL D'OFFRES TX-012-DAO/METP/CGMP/2023 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ATELIER INDUSTRIEL AU CET DE KOMONO

Le Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel (METP) a bénéficié d'une allocation au titre du budget de l'Etat exercice 2023, volet investissement, et veut utiliser une partie de celle-ci pour financer les travaux de : « Construction d'un atelier industriel au CET de Komono et sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

Travaux préparatoires, travaux préliminaires, terrassements et fondations, maçonnerie, toiture, faux plafond, menuiserie, électricité, aménagement des baies, tableaux et estrade, revêtement, aménagement des abords, plomberie sanitaire et assainissement et peinture.

Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appels.

2. Les candidats intéressés peuvent obtenir des Informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du METP, sis, immeuble ex Voix de la Révolution, face stade Marchand) et prendre connaissance des documents d'appel d'offres du lundi au vendredi de 9 heures à 14 heures 30 minutes.

Le délai d'exécution des travaux est de sept (07) mois au plus tôt et huit (08) mois au plus tard, à compter de la date de démarrage des travaux.

Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée, contre un paiement en espèces non remboursable de cent-vingt-cinq mille (125 000) francs CFA.

. Les offres devront être soumises à l'adresse susmentionnée **au plus tard le 22 juin 2023 à 10 heures précises**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres seront ouvertes le même jour à 11 heures, dans la salle de réunion du CEFA de métiers bâtiment, froid et climatisation, en présence des représentants des candidats.

Les offres doivent comprendre une garantie d'offre sous forme de garantie bancaire ou de chèque certifié d'un montant de cinq cent mille (500 000) Francs CFA.

. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 09 Mai 2023

Fait à Brazzaville, le 09 MAI 2023

Le Ministre,




Le Ministre **Thierry MAGUessa EBOMÉ**

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

AVIS D'APPEL D'OFFRES TX-013-DAO /METP/CGMP /2023 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ATELIER INDUSTRIEL AU CETM DE MINDOULI

1. Le Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel (METP) a bénéficié d'une allocation au titre du budget de l'Etat exercice 2022, volet investissement, et veut utiliser une partie de celle-ci pour financer les travaux de : « Construction d'un atelier industriel au CETM de Mindouli », et sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

Travaux préparatoires, travaux préliminaires, terrassements et fondations, maçonnerie, toiture, faux plafond, menuiserie, électricité, aménagement des baies, tableaux et estrade, revêtement, aménagement des abords, plomberie sanitaire et peinture.

Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appels.

2. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du METP, sis, immeuble ex-Voix de la Révolution, face stade Marchand) et prendre connaissance des documents d'appel d'offres du lundi au vendredi de 9 heures à 14 heures 30 minutes.

3. Le délai d'exécution des travaux est de sept (07) mois au plus tôt et huit (08) mois au plus tard, à compter de la date de démarrage des travaux.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée, contre un paiement en espèces non remboursable de cent-vingt-cinq mille (125 000) francs CFA.

5. Les offres devront être soumises à l'adresse susmentionnée **au plus tard le 22 juin 2023 à 10 heures précises**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

6. Les offres seront ouvertes le même jour à 11 heures, dans la salle de réunion du CEFA de métiers bâtiment, froid et climatisation, en présence des représentants des candidats.

7. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre sous forme de garantie bancaire ou de chèque certifié d'un montant de cinq cents mille (500 000) Francs CFA.

8. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 09 Mai 2023

Fait à Brazzaville, le 09 MAI 2023

Le Ministre,




Le Ministre **Thierry MAGUessa EBOMÉ**

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

AVIS D'APPEL D'OFFRES TX-014-DAO/METP /CGMP/2023 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ATELIER INDUSTRIEL AU CETM DE DOLISIE

1. Le Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel (METP) a bénéficié d'une allocation au titre du budget de l'Etat exercice 2022, volet investissement, et veut utiliser une partie de celle-ci pour financer les travaux de : « Construction d'un atelier industriel au CETM de Dolisie » et sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

Travaux préparatoires, travaux préliminaires, terrassements et fondations, maçonnerie, toiture, faux plafond, menuiserie, électricité, aménagement des baies, tableaux et estrade, revêtement, aménagement des abords, plomberie sanitaire et peinture.

Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appels.

2. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du METP sis, immeuble ex-Voix de la Révolution, face stade Marchand et prendre connaissance des documents d'appel d'offres du lundi au vendredi de 9 heures 14 heures 30 minutes.

3. Le délai d'exécution des travaux est de sept (07) mois au plus tôt et huit (08) mois au plus tard, à compter de la date de démarrage des travaux.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée, contre un paiement en espèces non remboursable de cent-vingt-cinq mille (125 000) francs CFA.

5. Les offres devront être soumises à l'adresse susmentionnée **au plus tard le 22 juin 2023 à 10 heures précises**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

6. Les offres seront ouvertes le même jour à 11 heures, dans la salle de réunion du CEFA de métiers bâtiment, froid et climatisation, en présence des représentants des candidats.

7. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre sous forme de garantie bancaire ou de chèque certifié d'un montant de cinq cent mille (500 000) Francs CFA.

8. Les offres devront demeurer valides pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 09 Mai 2023

Fait à Brazzaville, le 09 MAI 2023

Le Ministre,




Le Ministre **Thierry MAGUessa EBOMÉ**

INNOVATION TECHNOLOGIQUE

Les artisans congolais font entendre leurs voix

A l'initiative du programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), en collaboration avec le laboratoire d'accélération et la direction générale de l'innovation technologique, l'hôtel de la préfecture de Brazzaville a abrité le 12 mai 2023, une journée portes ouvertes sur l'innovation technologique. Sous le patronage de Mme Edith Emmanuel Adouki, ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique et en présence de Henry René Diouf, représentant résident adjoint du PNUD au Congo, et de Ange Antoine Abena, président de l'université Denis Sassou Nguesso. But: faire connaître l'innovation technologique aux pouvoirs publics dans un esprit créatif, d'accompagner les créateurs en vue de renforcer leurs capacités managériales et promouvoir l'esprit d'innovation et d'entrepreneuriat en milieu jeune.

La journée a rassemblé plusieurs créateurs des œuvres de l'esprit, encore appelés les artisans de diverses filières et mobilisé beaucoup de personnes qui ont de la passion pour l'artisanat.

Les participants à cette journée ont eu droit à des communications et exposés enrichissants, ponctués par une projection de film documentaire de certaines œuvres ou réalisations des artisans congolais. Cette vidéo projection résume tous les résultats obtenus par le PNUD permettant de faire la cartographie de chaque innovateur ou artisan et trouver des solutions innovantes pour leur accompagnement. C'est pour la première fois que le PNUD a organisé ce genre d'activité pour faire connaître du grand public et des pouvoirs publics le savoir-faire, la compétence des artisans.

Les visiteurs ont pu savourer le génie créateur des artisans, surtout le véhicule à deux roues, soit un devant et deux derrière, fabriqué par un jeune; l'électricité tiré à base des petits récipients d'eau; les jus fabriqués à base de divers fruits de la forêt. Tout ceci, à la grande satisfaction des visiteurs et des personnalités présentes à cette



L'une des créations

journée. Des difficultés ont été aussi évoquées par les innovateurs des œuvres de l'esprit: le manque de matériel adéquat, le manque d'espace pour exercer convenablement l'activité et le manque de financement par les pouvoirs publics. Pour sa part, Henry René Diouf a souligné que le PNUD n'est qu'une passerelle entre les pouvoirs publics et les créateurs ou innovateurs permettant une bonne collaboration. «Le PNUD a une joie immense d'être le témoin privilégié de cette collaboration en vue de permettre aux

décideurs de jeter un regard sur le travail qu'abattent les artisans dans tous les domaines et les pousser à plus de technicité dans leurs recherches».

Dans son discours, Mme Edith Emmanuel Adouki a salué la volonté inébranlable du PNUD et des artisans de contribuer à la construction de leur pays, en mettant l'accent sur la promotion des valeurs favorables au développement et à la modernisation des fondamentaux de la vie en société. Elle a encouragé et salué le PNUD à promouvoir une politique de créativité en

milieu jeune. Avant d'exhorter les artisans à connaître et à reconnaître leur noble métier combien exaltant afin de faire la démonstration de leurs talents. Au cours de cette journée, les participants ont suivi diverses communications présentées par des spécialistes comme «la pratique, l'organisation de la profession de l'artisanat au Congo»; «la place et le rôle de l'artisanat et les atouts dans notre environnement».

Pascal BIOZI KIMINOU

VIE ASSOCIATIVE

Jean Arsène Bouta élu président de l'UNHACO à Brazzaville

Les membres de l'Union nationale des associations des personnes handicapées du Congo (UNHACO), du département de Brazzaville, ont élu, le 4 mai, Jean Arsène Bouta à la présidence du bureau exécutif départemental de cette organisation pour un mandat de cinq ans. A l'issue d'une assemblée générale électorale présidée par Armand Gérard Souami, représentant le président de l'UNHACO.



Les membres du bureau exécutif et ceux de la Commission d'évaluation de l'UNHACO du département de Brazzaville

Le bureau exécutif départemental comprend cinq membres dont Jean Arsène Bouta assure la présidence. Le poste de vice-président chargé de l'organisation revient à Parfaite Babanzila; le secrétariat chargé de l'administration à Berry Justin Ndalla; le secrétariat chargé à la communication à Lavy Willins Ibeaho-Nd. et la trésorerie à Gracia Kani Barrot. Au niveau de la Commission départementale d'évaluation, la présidence est occupée par Bienvenu Ambelli; le secrétariat par Didace Nkodia, avec comme membre Tendresse Kodja. Après son élection Jean Pierre Bouta a déclaré: «C'est un honneur, mais également une grande responsabilité. L'objectif c'est

de faire un plaidoyer pour que la personne handicapée soit acceptée dans la société, partout dans l'administration, voire même dans les partis politiques, pourquoi pas dans les organes dirigeants du pays, c'est notre combat. Faire que la personne vivant avec handicap soit une personne valeureuse, surtout que la ville de Brazzaville est un miroir pour le pays».

Les participants ont, par ailleurs formulé six recommandations, dans lesquelles, ils sollicitent entre autres: la création dans les médias publics et privés des espaces pour la promotion des droits des personnes handicapées; la formation des enseignants spécialisés dans les écoles de formation des enseignants (ENI, ENS, ISEPS, ENBA...), en vue de scolarisation des élèves ayant des besoins éducatifs particuliers, no-

tamment les déficients visuels, auditifs et intellectuels; l'adoption et la promulgation de la loi en faveur des personnes vivant avec handicap portant modification de la loi 009/92 du 22 avril 1992 portant statut, protection et promotion de la personne handicapée; d'accorder la gratuité des consultations aux personnes vivant avec handicap dans les formations sanitaires; la création d'un département ministériel en charge de la question du handicap; d'accorder la gratuité de l'électricité et de l'eau aux personnes vivant handicap. De même une motion de remerciements et de soutien a été adressée au Président de la République Denis Sassou-Nguesso, et celle de confiance au président de l'UNHACO, Jean De Dieu Goma.

Alain-Patrick MASSAMBA

SANTÉ

Les soignants et enseignants de Mougali dans la lutte contre le cancer

Dans son programme de lutte contre les différents types de cancer, la Fondation Tabita Allégresse a organisé le vendredi 12 mai dernier au centre culturel Zola un séminaire de formation. Sous les auspices de sa présidente, Mme Lydie Léonce Boronse Ndongo, le séminaire de formation a rassemblé des agents de santé et des enseignants de Mougali pour la maîtrise des signes d'alerte des cancers de l'enfant.

L'atelier a été animé par Mme Judith Nsonde Malanda, professeure et cancérologue médicale et directrice du PNLG (Programmes national de lutte contre le cancer). En partenariat avec la Fondation Calissa Ikama et le PNLG, cette formation s'est voulue une contribution active à la lutte contre le diagnostic tardif des cancers de l'enfant, par la vulgarisation de leurs signes d'alerte.

Mme Judith Nsonde Malanda a indiqué qu'en 2013, le Congo comptait 657 cas de cancer, dont 331 femmes, 326 hommes et 31 enfants.

Parmi les cancers de l'enfant, on compte des cas de rétinoblastome, de néphroblastome, de lymphome de burkit, des leucémies et des ostéosarcomes.

Les signes d'alerte des cancers de l'enfant sont: la tache brillante dans l'œil; l'augmentation du volume de l'abdomen ou une



Les soignants, les enseignants et les organisateurs

autre partie du corps; présence de sang dans les urines ou la salive; les dents qui bougent anormalement ou des douleurs osseuses; amaigrissement inexplicable, anémie; frissons, fatigue, fièvre au long cours et l'enfant grognon, recroquevillé refusant de jouer, pale.

La fondation Tabita Allégresse est une organisation de lutte contre les cancers dont la spé-

cialité est la sensibilisation des populations sur les différents types de cancers. La journée «Mougali se couvre d'or» a connu plusieurs moments marquants.

A signaler qu'en 2022, la fondation avait organisé, sous le

thème «la connaissance peut sauver des vies», une campagne de sensibilisation sur les cancers du sein et du col de l'utérus à l'intention des femmes des quartiers Mboulé, dans l'arrondissement 6 Talangaï, et Kibina dans l'arrondissement 8 Madibou.

Issa BILAL-ECKY (Stagiaire)

ANNONCE LEGALE

Maître André POBA, Notaire à Pointe-Noire soussigné, en son Etude sise, 377, avenue Jacques OPANGAULT, Hôtel Suite-Sweet, 1^{er} étage, en face de l'immeuble Jean Pierre THYSTERE TCHICAYA; Téléphone: (242) 06 632 40 06/E-mail:andrenaveck9@gmail.com.

Aux termes d'un procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date à Pointe-Noire du seize mars deux mille vingt-trois, répertorié au numéro 442/AGE 001/2023, enregistré à Pointe-Noire, Loandjili, le trente mars de la même année, Folio 062/1 numéro 637;

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport de la gérance sur la marche de la société, décide, conformément à la disposition légale et statutaire, de reconduire Monsieur WANG JIANJUN, comme gérant de la société ci-dessus, ce, pour une durée indéterminée, inscrite au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro CG-PNR-01-2015-B13-00805.

Pour avis,
Le Notaire.

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

**AVIS SPECIFIQUE D'APPEL D'OFFRES N° TX-002/ METP/CGMP/2023
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CEFA A ENYELLE**

1. Le Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel (METP) a bénéficié d'une allocation au titre du budget de l'Etat, exercice 2023, volet investissement, et veut utiliser une partie de celle-ci pour financer les travaux de : « Construction d'un CEFA à Enyelle », et sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :
 - Bâtiment de trois salles de classe ;
 - bloc sanitaire ;
 - bloc administratif ;
 - bâtiment d'atelier et bache eau
 2. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du METP, sis, immeuble ex-Voix de la Révolution, face stade Marchand, et prendre connaissance des documents d'appel d'offres du lundi au vendredi de 9 heures à 14 heures 30 minutes.
 3. Le délai d'exécution des travaux est de huit (08) mois au plus tôt et dix (10) mois au plus tard, à compter de la date de démarrage des travaux.
 4. Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée, contre un paiement en espèces non remboursable de cent cinquante mille (150 000) francs CFA.
- Les offres devront être soumises à l'adresse susmentionnée **au plus tard le 22 juin 2023 à 10 heures précises**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
- 7- Les offres seront ouvertes le même jour à 11 heures, en présence des représentants des candidats.
 - 8- Les offres doivent comprendre une garantie d'offre sous forme de garantie bancaire ou de chèque certifié d'un montant de Cinq cent mille (500 000) Francs CFA.
 - 9- Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 09 Mai 2023

Fait à Brazzaville, le 09 Mai 2023
Le Ministre,

Le Ministre, **Thierry MAGUessa EBOMÉ**

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

**AVIS SPECIFIQUE D'APPEL D'OFFRES N° TX-003/ METP/CGMP/2023
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CEFA A MADINGO-KAYES**

1. Le Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel (METP) a bénéficié d'une allocation au titre du budget de l'Etat, exercice 2023, volet investissement, et veut utiliser une partie de celle-ci pour financer les travaux de : « Construction d'un CEFA à Madingo-Kayes », et sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :
 - Bâtiment de trois salles de classe ;
 - bloc sanitaire,
 - bloc administratif ;
 - bâtiment d'atelier et bache à eau
 2. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du METP, sis, immeuble ex-Voix de la Révolution, face stade Marchand, et prendre connaissance des documents d'appel d'offres du lundi au vendredi de 9 heures à 14 heures 30 minutes.
 3. Le délai d'exécution des travaux est de huit (08) mois au plus tôt et dix (10) mois au plus tard, à compter de la date de démarrage des travaux.
 4. Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée, contre un paiement en espèces non remboursable de cent cinquante mille (150 000) francs CFA.
- Les offres devront être soumises à l'adresse susmentionnée **au plus tard le 22 juin 2023 à 10 heures précises**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
- 7- Les offres seront ouvertes le même jour à 11 heures, en présence des représentants des candidats.
 - 8- Les offres doivent comprendre une garantie d'offre sous forme de garantie bancaire ou de chèque certifié d'un montant de Cinq cent mille (500 000) Francs CFA.
 - 9- Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 09 Mai 2023

Fait à Brazzaville, le 09 Mai 2023
Le Ministre,

Le Ministre, **Thierry MAGUessa EBOMÉ**

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL
Avis d'appel d'offres N° Fr 001/METP/CGMP/2023.

**Equipement du Cabinet, de la Direction des Etudes
et de la Planification et de la Cellule
de Gestion des Marchés Publics**

1. Dans le cadre de l'exécution de son budget exercice 2023, volet investissement, le Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel (METP) a bénéficié d'une allocation et entend utiliser une partie de ces fonds pour l'équipement du Cabinet, de la DEP et de la CGMP.
2. Le METP sollicite, pour cela, des offres sous pli fermé de part des candidats répondant aux qualifications requises pour les équipements suivants :
Matériel informatique, Matériel technique.
3. La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule de gestion des marchés publics du METP, sis, immeuble ex-Voix de la révolution en face du stade Marchand, et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus du lundi au vendredi de 9 heures à 14 heures.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée, contre un paiement en espèces non remboursable d'un montant: de Cent vingt-cinq mille (125.000) Francs CFA.
6. Les offres devront être soumises à l'adresse susmentionnée **au plus tard le 22 juin 2023 à 10 heures précises**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes le même jour à 11 heures, dans la salle de réunion du CEFA de métiers bâtiment, froid et climatisation, en présence des représentants des candidats.
7. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre sous forme de garantie bancaire ou de chèque certifié d'un montant équivalent à Cinq cent mille (500.000) de F CFA
8. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 15 Mai 2023

**Le Ministre,
Ghislain Thierry MAGUessa EBOMÉ**
Fait à Brazzaville, le 15 Mai 2023
Le Ministre,

Le Ministre, **Thierry MAGUessa EBOMÉ**

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES N° TX-001-DAO/METP/CGMP/2023
TRAVAUX DE REHABILITATION DU BATIMENT ABRITANT
LE SECRETARIAT DE LA DEP, ET LES DIRECTIONS RATTACHEES**

1. Le Ministère de l'Enseignement Technique, et Professionnel, (METP) a bénéficié d'une allocation au titre du budget de l'Etat, exercice 2023, volet investissement, et veut utiliser une partie de celle-ci pour financer les travaux de : « Réhabilitation du bâtiment abritant le secrétariat de la DEP et les directions rattachées et sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :
Travaux préparatoires ; Travaux préliminaires ; Gros oeuvres; Maçonnerie ; Toitures ; Menuiserie ; Faux — plafond ; Electricité ; Plomberie ; Revêtement ; Peinture ; Voirie et réseaux divers.
Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appels.
2. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du METP, sis, immeuble ex-Voix de la Révolution, face stade Marchand), et prendre connaissance des documents d'appel d'offres du lundi au vendredi de 9 heures à 14 heures 30 minutes.
- Le délai d'exécution des travaux est de sept (07) mois au plus tôt et huit (08) mois au plus tard, à compter de la date de démarrage des travaux.
3. Les candidats Intéressés peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée, contre un paiement en espèces non remboursable de cent cinquante mille (150.000) F CFA.
4. Les offres devront être soumises à l'adresse susmentionnée **au plus tard le 22 juin 2023**.
5. Les offres seront ouvertes le même jour 11 heures, dans la salle de réunion du CEFA de métiers bâtiment, froid et climatisation, en présence des représentants des candidats.
6. Les offres seront ouvertes le même jour à 11 heures, dans la salle de réunion du CEFA de métiers bâtiment, froid et climatisation, en présence des représentants des candidats.
7. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre sous forme de garantie bancaire ou de chèque certifié d'un montant de cinq cent mille (500 000) Francs CFA.
8. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 09 Mai 2023

**Le Ministre,
Ghislain Thierry MAGUessa EBOMÉ**
Fait à Brazzaville, le 09 Mai 2023
Le Ministre,

Le Ministre, **Thierry MAGUessa EBOMÉ**

THEATRE

Selma Mayala, porte-étendard du Congo à Rabat

Comédien, metteur en scène, formateur, directeur de l'Atelier Mwezi et des "Rencontres internationales Kintwadi, Faisons ensemble" (Rikife), résidant à Pointe-Noire, la capitale économique congolaise, Selma Mayala a été le porte-étendard du Congo. Lors de la première édition du Festival du théâtre africain qui s'est déroulée du 24 au 30 avril 2023 à Rabat, au Maroc. Un événement placé sous le haut patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, organisé dans le cadre du programme «Rabat, capitale africaine de la Culture» (2022-2023) par le ministère marocain de la Jeunesse, de la culture et de la communication, en partenariat avec le Collectif Éclats de Lune. Objectif visé: mettre en lumière la richesse et la diversité du théâtre africain contemporain.



Selma Mayala

«Comment créer une dynamique entre les écoles de théâtre africaines?», «Quel état des lieux du théâtre sur le continent africain?», «Comment repenser les festivals en Afrique?», telles sont les thématiques débattues au cours des trois tables-rondes organisées lors de ce festival et auxquelles a pris part l'artiste-comédien congolais. Des rencontres organisées pour la redynamisation du théâtre africain en Afrique.

Mais, outre ces rencontres professionnelles, le premier épisode du Festival du théâtre africain a été marqué par des représentations théâtrales qui ont connu la participation des compagnies de dix pays: Maroc, République Démocratique du Congo, Guinée, Burkina Faso, Burundi, Mali, Cameroun, Kenya, Iles Comores et Bénin. Il y a eu également le concours de la meilleure création remportée ex-aequo par les îles Comores pour la pièce théâtrale «Je n'ai pas de nom», mise en scène

par Soumette Ahmed (Compagnie CCAC-Mavuna), et le Maroc pour la pièce «Elle était une fois la jupe», mise en scène par Mohammed Amin Boudrika (Compagnie Corp'Scène).

Dans le sillage de Brook et Sony

L'une des figures montantes du théâtre congolais, Selma Mayala a été initiée à cet art quand il était encore au lycée. Il a été influencé par Peter Brook, metteur en scène, acteur, réalisateur et écrivain britannique (qu'il rencontrera en 2020), et par son compatriote et devancier Sony Labou Tansi. En 1999, l'artiste ponténégrin décide de faire du théâtre sa profession. En cofondant le «Théâtre des Coulisses».

Investi dans la vie culturelle congolaise, Selma est membre du réseau Culture'AC et participe, en tant que membre actif, à la création du Festival international Kimoko.

Le comédien a, à son actif, plusieurs festivals internationaux

sur le Continent: en Algérie (FITA), au Gabon, au Cameroun, au Tchad, en République Centrafricaine, en République Démocratique du Congo. C'est en 2018 qu'il met sur pied le collectif de l'Atelier Mwezi, convaincu de la double nécessité d'investir le domaine de la formation et de construire des liens avec des artistes internationaux dans un esprit d'ouverture et d'échanges de pratiques.

Influencé par Brook et Sony, le comédien est aujourd'hui formateur, très attaché à la transmission de la pratique du N'To pour un théâtre noble, ouvert et populaire. L'artiste natif de Pointe-Noire s'est notamment illustré en tant que comédien au théâtre dans: «La Parenthèse de sang» de Sony Labou Tansi, «L'histoire du soldat de Charles» de Ferdinand Ramuz, «C'est la sorcellerie Kindoki» de Marie-Françoise Ibovy; «Andromaque» de Jean Racine;

«Un diner bien tranquille» de Martine Huet; «Jean Muvusu» de Jean Léopold Ngoulou. Il a assuré la mise en scène de: «Cendres sur les mains» de Laurent Gaudé; «Antigone» de Jean Anouilh; «Le long voyage du pingouin vers la jungle» de Jean Gabriel Nordmann.

Avec Jehf Biyeri, il a coécrit: «Mond'idiotisation», «Tâche de sang», «J'ai perdu une côte», «Zonza Kua Ngoma».

Au cinéma, il s'est illustré dans «Positif» et «Grave Erreur 2» de Richi Mbébé, «Diboulou» d'Albé Diaho.

Depuis 2020, il initie et organise, en collaboration avec le collectif Mwezi, les «Rencontres internationales Kintwadi, faisons ensemble», un festival annuel qui réunit des écrivains, des metteurs en scène et des comédiens dans un processus de création.

Véran Carrhol YANGA

VIENT DE PARAITRE

'Élue: un diamant dans le sable', de Lady Sonia Mabilia

Lady Sonia Mabilia vient de mettre à la disposition des lecteurs son troisième livre. Un ouvrage de coaching où elle parle de ses différentes étapes de vie depuis son enfance, jusqu'à son ascension vertigineuse dans le monde du coaching et du développement personnel. Mais, elle évoque aussi tout ce qui a fait d'elle une femme d'aujourd'hui. Le samedi 6 mai dernier à Pointe-Noire, elle a été devant le monde des médias de la ville océane pour la présentation et la dédicace de son ouvrage.



Lady Sonia Mabilia après avoir dédicacé son livre

Livre de 332 pages, «Élue: un diamant dans le sable», a été imprimé en France avec la participation d'Elody Henry. Il se divise en deux parties de douze chapitres et relate une histoire de l'auteure, de sa vie d'enfance à aujourd'hui. C'est un livre qui est loin d'être culturel, mais bien un livre de coaching. Autobiographique, le livre invite de l'autre côté du voile, tranche les coulours de l'histoire de l'auteure qui veut prouver à tous que tout est possible. Si elle est arrivée à combattre ses moments de difficultés, alors la personne qui lira son livre aura quelques astuces qui l'aideront à combattre ses moments sombres.

Dans ce livre, l'auteure parle de sa vie, de son parcours, ses moments de coaching qui permettront, sans doute, de comprendre que «la mission de vie» qui la dépassait, l'a rendue Élue pour la réaliser. Ecrire ce livre a permis de pousser des gens à réfléchir à l'au-delà, car pour avoir le diamant qui est dans le sable, il faut passer dans des tranchées difficiles, des obstacles, afin de l'avoir et d'être l'élue de son diamant. Lady Sonia Mabilia invite également les Congolais à réaliser comment on pourrait être Élue de sa vie ou de son destin. «La première partie de mon livre parle de Lady Sonia Mabilia, parle de mon enfance, de ma vie de maman et la deuxième partie parle de Lady Sonia Mabilia dans la vie de coach. Mais, tous les chapitres se suivent. L'Élue, ce n'est pas moi, mais ça sera la personne quiconque qui le lira», a-t-elle souligné.

Lady Sonia Mabilia est la fondatrice de l'Institut de la beauté intérieure (LEI) et auteure de «Authentique»; «Libre, épanouie et influente». A Pointe-Noire, le nouveau livre est vendu non loin du restaurant Kwiza. Le numéro à contacter est : 06-649-32-92.

Madocie Déogratias MONGO

LIVRE

Claria Beadzambé publie "La Racine des maux"

Ce recueil de poèmes a été présenté et dédicacé vendredi 12 mai, au Centre culturel Zola, à Brazzaville. Publié aux Editions Kemet en 2023, il compte 52 pages. La cérémonie a été rehaussée de la présence de l'écrivain Julien Makaya Nzoundou, l'éditeur, des amoureux de la littérature, des parents, amis et connaissances. L'écrivaine Alima Madina a fait la présentation, tandis que sa consœur Winner Franck Palmers, a assuré la critique littéraire.



Claria Beadzambé



Le recueil de poèmes

Selon le préfacier, le magistrat-écrivain Prince Arnie Matoko, "ce deuxième recueil de poèmes de l'auteure est composé de 30 textes poétiques en vers libres dont la longueur et la métrique varient d'un poème à l'autre dans un jeu harmonieux de rimes modernes à la fois riches et pauvres, féminines et masculines. Ce livre se donne à lire comme un vibrant appel à la revalorisation de la civilisation négro, et par voie de conséquence de la culture noire, et d'autre part, comme une invitation solennelle à la sagesse, au vivre-ensemble, au bonheur, à la paix, à l'amour, à la gratitude et à la prudence. Il soulève plusieurs questions d'ordre civilisationnel, culturel philosophique, religieux et social". Dès l'entame, dans le poème "Peau noire", l'auteure entonne avec joie un hymne sacré à l'honneur de la beauté africaine qui, selon elle et en raison de sa singularité, est "naturelle, somptueuse, belle et unique depuis l'Égypte antique". Cependant, dans la seconde strophe, elle déplore vigoureusement le fait que cette peau noire, et partant la beauté africaine, soit de nos jours vilipendée par celles ou ceux qui n'en saisissent point encore toute sa valeur intrinsèque et extrinsèque, à cause de l'ignorance flagrante, de la jalousie, de l'acculturation ou de l'aliénation culturelle avec le triste phénomène

exacerbé de dépigmentation de la peau". A propos de cette civilisation pour qu'elle souhaite réhabiliter, l'auteure voue une profonde admiration à Nelson Mandela qu'elle considère comme une "Icône de la paix" et un "homme hors de commun" pour son noble et légitime combat héroïque pour la défense et la protection des droits de l'homme noir...Toutefois, elle dénonce farouchement le comportement haineux, jaloux et criminel de l'homme noir envers son alter ego. Ce qui constitue une entrave manifeste au développement de nos sociétés africaines vers une paix durable et prospère, vers l'unité africaine...

L'auteure condamne également l'idée de l'individualisme qui est une forme d'égoïsme, contraire aux valeurs nobles du partage propre au vieux système communautaire africain avant la pénétration coloniale. Au-delà de son élan panafricaniste, la poétesse nous invite à pratiquer quotidiennement la sagesse... A l'instar de tout poète, elle ne s'est pas privée le bonheur de mettre un accent particulier sur la problématique de l'amour multiforme. Outre l'amour

chamel ou passionnel, la poétesse parvient à nous partager sa vision de l'amour qui, selon elle, se manifeste par la tolérance, la vérité, la paix et l'entraide... Ce recueil de poèmes est un véritable hymne à la sagesse et à l'amour sous toutes leurs formes les plus poétiquement acceptables. C'est un foisonnement de thématiques abordées sous l'angle poétique et qui exhortent chaque conscience humaine à la nécessité impérieuse de vivre en harmonie avec Dieu, avec la nature, avec soi-même et avec les autres. Après que l'auteure ait répondu aux différentes préoccupations de l'assistance, les écrivains Julien Makaya Nzoundou et Obambe Gakosso l'ont encouragée pour sa bravoure, mais aussi pour la qualité de son œuvre. L'ouvrage coûte 6500 F CFA, et est disponible un peu partout.

Née le 15 octobre 1992 à Brazzaville, Claria Beadzambé est étudiante en Master II de Droit public à l'Université Marien Ngouabi de Brazzaville. Elle a publié en 2021 chez L'Harmattan Congo-Brazzaville, un recueil de poèmes intitulé: "Marchand de bonheur".

Alain -Patrick MASSAMBA

Programme des Nations Unies pour le développement



AVIS DE PUBLICATION

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) au Congo-Brazzaville informe le public qu'il a lancé un appel d'offres pour le recrutement d'un cabinet qui devra procéder à une étude de base sur les minéraux de développement en République du Congo.

Le dossier d'appel d'offres a été posté sur le site corporate des achats QUANTUM. Voir ci-dessous le lien y relatif :

https://procurement-notice.undp.org/view_negotiation.cfm?nego_id=5699

Adresse de dépôt des offres en ligne uniquement : Les offres doivent être soumises directement en ligne à travers dans le système en suivant ce lien <http://supplier.quantum.partneragencies.org/> en utilisant le profil que vous avez déjà dans le portail.

La date limite de transmission des candidatures est fixée au 06 juin 2023 à 8H43 (Heure de New York)

Veuillez accuser réception de ce Dossier d'Appel d'Offres en utilisant la fonction « accepter l'invitation » sur le système d'appel d'offres en ligne QUANTUM. Cela vous permettra de recevoir toute modification ou mise à jour concernant l'appel d'offres. Si vous ne vous êtes jamais inscrit auparavant, vous pouvez enregistrer un profil en utilisant le lien d'inscription partagé via l'avis de recrutement et en suivant les instructions dans les guides disponibles sur le site Web du PNUD : <https://www.undp.org/procurement/business/resources-for-bidders>

Ne créez pas de nouveau profil si vous en avez déjà un. Utilisez la fonction de mot de passe oublié au cas où vous ne vous souviendriez pas du mot de passe ou du nom d'utilisateur de l'enregistrement précédent.

Bureau PNUD République du Congo

FOOTBALL/ CHAMPIONNAT NATIONAL LIGUE 1

Alea jacta est !

Les jeux sont faits ! Le champion national et son dauphin sont connus, mais ce n'est pas la fin du championnat. Il reste à disputer la dernière journée et les rencontres reportées de la dix-septième journée.

Le championnat national d'élite Ligue 1 du Congo, saison 2022-2023, s'est déjà donné son champion à l'issue de la 25e journée disputée le week-end dernier : l'AS Otohô. Après leur brillant succès samedi dernier aux dépens de JST (3-1), les "Bleu et jaune" (58 points) sont désormais hors de portée de leur dauphin, Diables-Noirs. Ils glanent leur sixième titre d'affilée. Une performance historique !

De mémoire de journalistes, il n'y a pas souvenir d'une telle réussite en championnat national d'élite Ligue 1. La précédente grosse performance dans cette épreuve est à mettre à l'actif de l'AC Léopards de Rémy Ayayas : cinq titres de champion, dont trois d'affilée (2012, 2013, 2015, 2016 et 2017).

Si Etoile du Congo, douze titres (1967, 1978, 1979, 1980, 1983, 1987, 1989, 1992, 1994, 2000, 2001, 2006), Diables-Noirs, sept titres (1961, 1976, 1991, 2004, 2007, 2009, 2011), et CARA, six titres (1969, 1973, 1975, 1982, 1984, 2008), sont les trois clubs les plus titrés, aucun de ces plus vieux clubs



AS Otohô, un sixième titre d'affilée.

du pays n'a réussi la passe de six sacres ou plus de rang, au plus fort de leur splendeur. La performance de l'AS Otohô est donc exceptionnelle, point barre.

Le premier titre de champion de l'AS Otohô remonte à 2018. Deux ans après sa montée en Ligue 1 et quatre lunes seulement après avoir été porté sur les fonts baptismaux du football congolais dans un village d'Oyo, celui dont il porte fièrement le nom : Otohô, d'où est originaire son président général, Maixent Raoul Ominga. Cet enchaînement de succès, affirme-t-on, ne relève nullement de la magie : «*Elle est le fruit de la bonne organisation, de la rigueur, de l'atmosphère bon enfant et de la discipline en vigueur dans cette équipe*».

De leur côté, avec désormais 50 points, les Diables-Noirs



Les Diables-Noirs, vice-champions

sont aussi hors d'atteinte, grâce à leur victoire sur les militaires d'Inter Club (2-0), dimanche 21 mai au Stade Massamba-Débat. Ils ont ainsi acté leur retour en Coupe de la Confédération...

Il reste à suivre le branle-bas de combat chez les relégués pour ne pas passer à la trappe. La bataille au bas du classement entre Patronage Sainte-Anne (20 points) et l'AS Cheminots (18 points),

par adversaires interposés passionnera de nombreux amoureux du ballon rond, dont certains ne pourront probablement pas retenir leurs larmes au terme de l'ultime journée. Mais FC Nathalys (22 points), AS JUK (24 points) et CARA (25 points) sont toujours en danger pour d'éventuels barrages.

Jean ZENGABIO

Tous les résultats: AS JUK-AS Cheminots (2-1), Patronage Sainte-Anne-FC Nathalys (4-0), CARA-AS BNG (2-1), JST-AS Otohô (1-3), Etoile du Congo-FC Kondzo (3-1), Diables-Noirs-Inter Club (2-0), V.Club-Mokanda-AC Léopards (1-1)

Classement officieux: 1. AS Otohô (58 points). 2. Diables-Noirs (50 points). 3. Etoile du Congo (41 points). 4. JST (38 points). 5. AC Léopards (36 points). 6. FC Kondzo (36 points). 7. Inter Club (36 points). 8. AS BNG (29 points). 9. V.Club-Mokanda (27 points). 10. CARA (25 points). 11. AS JUK (24 points). 12. FC Nathalys (22 points). 13. Patronage Sainte-Anne (20 points). 14. AS Cheminots (18 points).

FOOTBALL EN AFRIQUE

Une ère de réussite et de gloire pour le Sénégal

Le football sénégalais règne en maître absolu sur le football africain. Il est crédité d'une performance unique en Afrique : quatre titres continentaux des nations d'affilée remportés. Jamais cela n'est arrivé dans l'histoire du football africain.

Après sa sélection A (CAN 2021), ainsi que celles des locaux (CHAN 2023) et des moins de 20 ans (CAN U-20), l'équipe des moins de 17 ans vient de confirmer la bonne forme de ce pays en remportant, samedi dernier en Algérie, la CAN de sa catégorie aux dépens du Maroc (2-1). Elle a réalisé un énorme parcours, ne perdant aucun match tout au long de la compétition. Les Lionceaux ont eu aussi le meilleur buteur avec Amara Diouf, auteur de cinq buts, le meilleur gardien avec Seigné Diouf.

CAN, CHAN, U-20 et maintenant U-17! Quatre victoires continentales en si peu de temps, et ce consécutivement. Cette performance remarquable marque une avancée notable du football sénégalais en Afrique. Ces victoires, toutes belles, témoignent la solidité et la bonne santé du football de ce pays. Belle leçon de réalisme qu'est ce quadruple succès. Il interpelle ceux qui se contenteraient toujours de ressasser des conceptions d'organisation figées et dépassées.

Cependant, les succès des Sénégalais arrivent quand beaucoup de ténors du football africain sont en déclin. L'on s'interroge aussi sur la discrétion des clubs sénégalais tant en Ligue des champions que dans la Coupe de la Confédération. Il n'empêche, les Africains devraient s'inspirer de l'exemple sénégalais. Pourquoi les autres n'iraient-ils pas au Sénégal pour regarder comment on travaille et on obtient des résultats ? Pour sortir de la médiocrité, il faut s'inspirer de ce que font les meilleurs. Le Sénégal est actuellement le baromètre du football africain. On aura une meilleure appréciation du niveau de ses jeunes à la Coupe du monde des moins de 20 ans, qui a débuté le week-end dernier en Argentine. Où trois autres pays, le Nigeria, la Gambie et la Tunisie, représentent le continent.

G.-S.M.

IN MEMORIAM

Veuve MOPENDZA, née EKONDZA Agnès

24 mai 2019-24 mai 2023

Trois ans déjà, quatre ans de silence, mais le temps n'effacera jamais le souvenir de ta mémoire.

Toute la famille rassemblée autour de tes enfants, petits et arrière-petits-enfants, n'a de cesse

de te porter dans ses prières pour ton repos éternel.

Merci de toujours intercéder auprès du très Haut pour notre protection et notre bénédiction.

La famille.



IN MEMORIAM

Professeur Henri-Joseph Parra

26 mai 2019 - 26 mai 2023

Il y a quatre (4) ans, jour pour jour, que le Seigneur rappela à lui son serviteur **Henri-Joseph PARRA**, ancien conseiller en charge de la santé du chef de l'Etat, ancien Directeur général du laboratoire national de santé publique et ancien président de la Fédération congolaise de handball.

Il y a quatre (4) ans, la vie nous apprenait combien elle peut

être fragile. Depuis ce temps, nous essayons d'appivoiser ton départ et réalisons combien il est difficile d'être séparés de toi. Car, le vide que tu as laissé ne sera jamais comblé. Ya Jojo, nous t'aimons toujours. En ce jour de triste anniversaire, les familles M'PARA et EBOULONDZI prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse pour lui, là-haut où il est à la droite du Père.

**Que ton âme repose
en paix pour l'éternité !**





Termes de Référence

Projet/Programme : WCS Congo

Fonction : Consultant (e) formation des responsables des unités de démarrage en technique de conduite d'élevage et en biosécurité

A. Résumé	
Rôle	Le ou la consultant (e) sera chargé (e) de former les responsables des unités de démarrage, partenaire du projet EPP-P sur les techniques de conduite d'élevage de la poussinière au poulet réformé, pour qu'ils puissent former et accompagner les petits éleveurs qui s'approvisionnent à leur niveau.
Localisation	Ouessou
Responsable hiérarchique	Chief of Party
profil et Compétences essentielles	<ul style="list-style-type: none"> - Zootechnicien, agronome spécialiste de l'élevage de volaille ; - Disposer de compétences solides sur les techniques d'élevage de volaille en général et de la biosécurité en particulier ; - Avoir une bonne connaissance pratique dans le domaine de l'aviculture (la volaille à double usage en particulier) ; - Disposer d'une solide expérience sur la formation des aviculteurs en techniques d'élevage avec différents niveaux d'instructions ; - Maîtrise de la langue française, avoir la connaissance du lingala est primordial.

B. Contexte

Contexte organisationnel

La Wildlife Conservation Society (WCS) est une organisation américaine à but non lucratif fondée en 1895. Sa mission est de préserver la faune et la flore sauvages en comprenant les problèmes critiques, en développant des solutions scientifiques et en prenant des mesures de conservation qui profitent à la nature et à l'humanité. Forte de plus d'un siècle d'expérience, d'engagements à long terme dans des dizaines de paysages, d'une présence dans plus de 60 pays et d'une expérience dans la création de plus de 150 zones protégées dans le monde, WCS a accumulé les connaissances biologiques, la compréhension culturelle et les partenariats nécessaires pour garantir que les lieux sauvages et les espèces animales prospèrent aux côtés des communautés locales. En collaboration avec les communautés et les organisations locales, ces connaissances sont appliquées pour résoudre les problèmes de gestion des espèces, des habitats et des écosystèmes, qui sont essentiels pour améliorer la qualité de vie des populations rurales dont les moyens de subsistance dépendent de l'utilisation directe des ressources naturelles.

Aperçu du programme EPP-P

L'USAID a financé un projet de conservation de la biodiversité du nord du Congo en diversifiant les moyens de subsistance des agents de la chaîne de valeur de la viande de brousse et en augmentant la production de volaille. C'est un partenariat entre la Wildlife Conservation Society (WCS), une organisation internationale à but non lucratif de premier plan pour la conservation de la faune et de la flore sauvages, qui opère en République du Congo depuis 30 ans, et la World Poultry Foundation (WPF), des experts techniques de premier plan dans l'application des techniques de production de volaille pour réduire la pauvreté rurale.

Le projet EPP-P a émis le besoin de consulter un(e) expert(e) en formation des responsables des unités de démarrage de poussins d'un jour sur les techniques de conduite d'élevage de la poussinière au poulet réformé, pour qu'ils puissent à leur tour former et accompagner les petits éleveurs qui s'approvisionnent à leur niveau.

C. Responsabilités principales

- Former les responsables des dix (10) unités de démarrage sur les techniques de conduite d'élevage de la poussinière au poulet réformé ;
- Former les responsables des dix (10) unités de démarrage sur la prophylaxie, le diagnostic symptomatique des maladies et leur traitement ;
- Former les responsables des dix (10) unités de démarrage sur les normes de biosécurité à observer en aviculture afin d'assurer une viabilité financière de l'activité à travers un exercice pratique au niveau des unités localisées à Ouesso, Mokeko et Pokola.

Livrables

- Une note de démarrage, comprenant une description complète de la méthodologie après la réunion de recadrage avec l'équipe du projet ;
- Un planning du déroulement de la formation avec les thématiques bien définies ;
- Support de formation pour les responsables des dix (10) unités de démarrage d'élevage à former ;
- Rapport final étant la compilation de tous les livrables, une analyse des forces et faiblesses des unités de couvain, et les évaluations pré et post formation.

Durée de la consultance

La consultance est évaluée à 14 homme-jours, et devra se clôturer au 30 août 2023. La période envisagée pour le début de la consultance est juillet 2023. Le point de contact pour cette consultance est le Chief of Party du projet EPP-P.

Chronogramme indicatif

Le trajet Brazzaville – Ouesso se fait en 1 jour, via nos véhicules WCS. Départ les mardis et jeudis.

Les retour Ouesso – Brazzaville se fait en 1 jour, via nos véhicules WCS. Départ également les mardis et jeudis.

Étape	Responsabilité	Période	Lieu	Qui est impliqué
Méthodologie/réunion de démarrage/rapport de démarrage préliminaire	Consultant	Semaine 1	Bureau	Equipe EPP
Formation théorique des unités démarrage pendant trois jours	Consultant	Semaine 1	Bureau	Equipe EPP + responsables des unités de démarrage
Visite de chaque unité de démarrage pour observer son quotidien, voir l'application des notions apprises pendant la formation théorique	Consultant	Semaine 1	terrain	Equipe EPP + responsables des grandes unités de démarrage
Visite de chaque grande unité de démarrage pour observer son quotidien, voir l'application des notions apprises pendant la formation théorique	Consultant	Semaine 1	Bureau + terrain	Equipe EPP + responsables des grandes unités de démarrage
Visite de chaque grande unité de démarrage pour observer son quotidien, voir l'application des notions apprises pendant la formation théorique	Consultant	Semaine 2	Bureau + terrain	Equipe EPP + responsables des grandes unités de démarrage
Visite de chaque grande unité de démarrage pour observer son quotidien, voir l'application des notions apprises pendant la formation théorique	Consultant	Semaine 2	Bureau + terrain	Equipe EPP + responsables des grandes unités de démarrage
Restitution sur les observations faites au niveau des unités de démarrage et recadrage	Consultant	Semaine 2	Bureau	Equipe EPP + responsables des grandes unités de démarrage
Rapport final	Consultant	Semaine 2	Bureau	Consultant

Calendrier de facturation

Le paiement du consultant sera effectué conformément aux procédures de WCS : 25% à la signature du contrat, et le solde une fois l'ensemble des livrables validés par le Chief of party WCS.

Contenu de l'offre technique :

Les candidatures au poste de consultant doivent comprendre les éléments suivants :

a) Une proposition technique ne dépassant pas 10 pages contenant :

* La présentation du prestataire : Profil, raison sociale, expériences antérieures, motivation

* Une compréhension et une interprétation des termes de référence.

* La méthodologie à utiliser pour réaliser la mission, y compris les outils qui seront utilisés pour chaque produit livrable et un calendrier d'activités prévues.

* Des descriptions d'expérience de trois missions les plus pertinentes par rapport à la mission des présents TdR

* Les contacts (nom, téléphone et email) des personnes références liés aux trois expériences présentées.

b) Les documents suivants doivent être soumis avec la proposition technique en annexe pour les cabinets :

* NUI

* RCCM

* Patente en cours

Contenu de l'offre financière :

L'offre financière doit inclure les honoraires uniquement. Les frais liés au transport, hébergement, formation et per diem seront directement pris en charge par WCS, selon les taux en vigueur. Le budget de la proposition financière doit être préparé en francs CFA.

Dépôts des candidatures

• Veuillez envoyer votre dossier aux adresses ci-après : wsccongobrazza@wcs.org et sbagnan@wcs.org ; ou déposer une copie imprimée de votre offre technique et financière au bureau de WCS-Congo à l'adresse suivante : 151, Avenue Général Charles de Gaulle, Quartier Marché Plateau-Ville, ou bureau de Ouesso Quartier Mboma.

Les dossiers de candidature (physiques ou électroniques) doivent nous parvenir au plus tard le 25 juin 2023.